



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 18-21 novembre 2019

Distribution: générale	Point 7 de l'ordre du jour
Date: 25 octobre 2019	WFP/EB.2/2019/7-A/5
Original: anglais	Questions opérationnelles – Plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org/fr>).

Plan stratégique de pays – Mali (2020-2024)

Durée	1 ^{er} janvier 2020-31 décembre 2024
Coût total pour le PAM	525 128 912 dollars É.-U
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	3

* <http://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

Résumé

Au Mali, les effets conjugués des fréquents épisodes de sécheresse et de l'aggravation de l'insécurité contribuent à la détérioration progressive des moyens d'existence. Au-delà des bouleversements d'origine naturelle ou humaine qui le frappent régulièrement, le pays est confronté à d'autres grands défis, parmi lesquels une forte croissance démographique, une pauvreté et un sous-emploi généralisés et la dégradation des ressources agroécologiques.

En moyenne, 3,6 millions de personnes, soit 18 pour cent de la population, sont en situation d'insécurité alimentaire chaque année. La malnutrition sous ses différentes formes entraîne de lourdes conséquences sur le plan humain et économique: selon les estimations, elle se traduit chaque année par une perte de productivité équivalant à plus de 4 pour cent du produit intérieur brut. Après la diminution tendancielle des déplacements de population observée depuis la crise de 2012-2013, le nombre de déplacés est de nouveau en hausse, atteignant 171 500 personnes en septembre 2019.

Dans le cadre de ce plan stratégique de pays, le PAM conservera sa capacité de faire face à des besoins urgents tout en s'attachant davantage à développer les capacités des pouvoirs publics en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise et à favoriser le renforcement de la résilience. Cette stratégie, qui est conforme à la démarche consistant à

Coordonnateurs responsables:

M. C. Nikoi
Directeur régional
Afrique de l'Ouest
courriel: chris.nikoi@wfp.org

Mme S. Caruso
Directrice de pays
courriel: silvia.caruso@wfp.org

associer étroitement l'action humanitaire et l'aide au développement, concordera avec le plan de développement du Gouvernement, le plan de réponse humanitaire et le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable du Mali, et s'en inspirera.

Les activités axées sur la résilience seront mises en œuvre dans le cadre d'un programme intégré, en s'adressant aux mêmes personnes pendant une longue période, ce qui permettra d'en renforcer la qualité et l'efficacité. Les partenariats noués avec d'autres intervenants et avec les responsables des pouvoirs publics aux niveaux local et national seront la clé du succès, de même que les liens avec d'autres secteurs.

Ce plan stratégique de pays a été conçu en concertation avec le Gouvernement, les donateurs et les principaux partenaires, en prenant en considération l'examen stratégique Faim zéro réalisé en 2017 ainsi que les conclusions des évaluations. Il vise à obtenir les effets directs stratégiques interdépendants suivants:

- dans les zones ciblées, les personnes touchées par une crise, notamment les réfugiés et les personnes déplacées, sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels pendant la crise et immédiatement après;
- dans les zones ciblées, les filles et garçons d'âge scolaire voient leur situation et leurs perspectives s'améliorer sur le plan de la résilience et de l'accès à l'éducation, tandis que leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels sont satisfaits durant l'année scolaire;
- dans les zones ciblées, les populations vulnérables sur le plan nutritionnel, notamment les enfants ainsi que les filles et femmes enceintes ou allaitantes, voient leur état nutritionnel s'améliorer tout au long de l'année;
- dans les zones ciblées, les communautés, notamment les petits exploitants agricoles (en particulier les groupements dirigés par des femmes), disposent de moyens d'existence plus résilients, ce qui améliore leur sécurité alimentaire et leur nutrition tout au long de l'année;
- d'ici à 2030, les institutions et les entités nationales disposent de capacités renforcées pour gérer les politiques, programmes et interventions portant sur la sécurité alimentaire, la nutrition et la protection sociale, à l'appui de l'élimination de la faim; et
- les partenaires humanitaires présents au Mali ont à leur disposition des services communs qui leur permettent d'atteindre les zones touchées par une crise et d'y intervenir tout au long de l'année.

Le plan stratégique de pays œuvrera en faveur de l'équité. Il sera axé sur les segments les plus vulnérables de la société, une attention particulière étant prêté aux besoins et aux intérêts de différents groupes (femmes et hommes, filles et garçons, jeunes, etc.), et les aidera à acquérir plus d'autonomie. Il sera mis en œuvre de manière à prendre en considération la situation de conflit, sans jamais perdre de vue les impératifs de protection et de responsabilité à l'égard des populations touchées. La prise en compte des risques environnementaux demeure une question transversale. Les activités seront exécutées en tenant compte de la dimension nutritionnelle, et les programmes multisectoriels associant des activités complémentaires seront mis en avant.

Les effets directs stratégiques favoriseront la réalisation de l'objectif de développement durable 2 tout en permettant de dégager des synergies avec les objectifs de développement durable relatifs à la pauvreté (1), la santé (3), l'éducation (4), l'égalité des sexes (5) et les contraintes écologiques et la dégradation de l'environnement (13, 14 et 15). Par ailleurs, tous les effets directs stratégiques concourent à des degrés divers à l'obtention du résultat stratégique 5 relatif au renforcement des capacités (cible 9 de l'objectif de développement durable 17), ainsi qu'à la paix et à l'intégration (objectif de développement durable 16).

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour le Mali (2020–2024) (WFP/EB.2/2019/7-A/5), pour un coût total pour le PAM de 525 128 912 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation

1.1 Contexte national

1. Le Mali est un pays sahélien enclavé à faible revenu qui compte 19,1 millions d'habitants¹. D'après les projections, la croissance démographique devrait s'établir à 3 pour cent d'ici à 2030². Le pays a une population jeune, dont près de la moitié a moins de 15 ans. Il se situe au 182^{ème} rang sur 189 pays selon l'indice de développement humain établi par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)³.
2. En 2012, des groupes armés non étatiques ont récupéré la rébellion qui sévissait dans le nord du pays, ce qui a abouti à une crise politique suivie d'un coup d'État. Ces événements ont conduit à l'implication de la communauté internationale et au déploiement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), en 2013. Bien que l'accord de paix d'Alger conclu en 2015 ait mis fin au conflit armé et assuré la mise en place d'une administration provisoire dans les zones touchées, l'insécurité reste forte⁴.
3. La marginalisation, l'accès limité aux services et le manque de perspectives, conjugués aux conflits intercommunautaires, ont contribué à l'essor des groupes armés non étatiques, des trafics et de l'extrémisme. Ces dernières années, l'insécurité, jusqu'alors cantonnée dans le nord du Mali, où la densité de population est faible, a gagné le centre du pays, plus densément peuplé, qui concentre une part importante de la production agricole. Le conflit a également affecté les échanges commerciaux, aussi bien à l'intérieur du pays que sur le plan international. La lutte pour le contrôle des axes commerciaux constitue une source de conflit supplémentaire.
4. Du fait de l'insécurité, les déplacements de population sont en nette augmentation, de même que leur durée. Fin septembre 2019, le Mali comptait 171 500 personnes déplacées⁵, dont plus de la moitié étaient des femmes, tandis que près de 139 000 Maliens ont trouvé refuge dans d'autres pays⁶. L'accès humanitaire reste problématique dans une grande partie du centre et du nord du Mali. Les risques d'atteinte à la protection des populations s'aggravent, notamment les violences à caractère sexiste.
5. Les effets conjugués des dérèglements climatiques, de la violence armée, de l'insécurité généralisée et de la faible présence de l'État ont contribué à une détérioration progressive des moyens d'existence et de la sécurité alimentaire. Depuis la crise de 2012, 3,5 millions de personnes par an en moyenne ont besoin d'une aide humanitaire⁷, principalement en raison de l'insécurité alimentaire.

¹ Fonds des Nations Unies pour la population. 2018. *Population mondiale*. <https://www.unfpa.org/fr/data/world-population-dashboard>.

² Ministère de l'économie et des finances. 2018. *Rapport de diagnostic stratégique*. Non disponible en ligne.

³ PNUD. 2018. *Indices et indicateurs de développement humain. 2018 Mise à jour statistique*. http://hdr.undp.org/sites/default/files/2018_human_development_statistical_update_fr.pdf.

⁴ Le bilan du conflit sahélien établi dans le cadre du projet ACLED a révélé qu'entre novembre 2018 et mars 2019, les attaques visant des civils ont fait 300 pour cent de plus de victimes que durant la même période de 2017/18. <https://www.acleddata.com/>.

⁵ Organisation internationale pour les migrations. 2019. *Displacement Tracking Matrix*. <https://displacement.iom.int/mali>.

⁶ Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. 2018. *Portail opérationnel - Crises de réfugiés: Situation Mali*. <https://data2.unhcr.org/fr/situations/malisituation>.

⁷ Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires. *Plan de réponse humanitaire: janvier à décembre 2019*. <https://www.humanitarianresponse.info/fr/operations/mali/document/mali-plan-de-r%C3%A9ponse-humanitaire-janvier-d%C3%A9cembre-2019>.

1.2 Progrès vers la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) 2

Progrès vers la réalisation des cibles de l'objectif de développement durable 2

6. *Accès à la nourriture (cible 1 de l'ODD 2).* Le Mali se situe au 90^{ème} rang sur 119 pays selon l'indice de la faim dans le monde⁸. Ces cinq dernières années, 3,6 millions de personnes en moyenne, soit 18 pour cent de la population, étaient exposées à l'insécurité alimentaire⁹, dont 600 000 en situation d'insécurité alimentaire grave¹⁰. Lors d'une enquête récente, 43 pour cent des personnes interrogées ont déclaré qu'il leur arrivait occasionnellement ou fréquemment de ne pas avoir suffisamment à manger, et 92 pour cent ont indiqué que l'insécurité alimentaire était le principal indicateur de pauvreté¹¹.
7. Au total, la production nationale de céréales, de viande et de produits laitiers est globalement suffisante pour répondre à la demande des consommateurs maliens. Les disparités de pouvoir d'achat, la diversité des préférences des consommateurs et le commerce transfrontalier entraînent souvent des déficits localisés sur le plan des possibilités d'accès aux produits alimentaires et de leur disponibilité. Les prix des denrées de base sur les marchés sont demeurés élevés entre 2013 et 2019. Des pics de prix ont été observés en 2015 et en 2017/2018 à cause de fortes sécheresses¹². L'accès et la participation des petits producteurs aux marchés sont limités, ce qui, conjugué aux difficultés d'accès à l'entreposage, contribue également à cette situation.
8. L'insécurité alimentaire des ménages dirigés par une femme est supérieure de plus de 50 pour cent à celle des ménages ayant un homme à leur tête¹³. L'alimentation consommée est peu diversifiée. Du fait de la faiblesse des revenus et des fluctuations des prix des produits alimentaires, l'accès à des aliments nutritifs est restreint; en effet, une alimentation nutritive est jusqu'à deux fois plus onéreuse qu'un régime alimentaire qui répond seulement aux besoins énergétiques¹⁴.
9. L'insécurité alimentaire varie en fonction des saisons, avec des pics prévisibles durant la période qui précède la principale récolte de céréales pour les agriculteurs (de juin à septembre) et la disponibilité des pâturages et de l'eau pour les éleveurs (de mars à juin). Globalement, depuis 2014, le score de consommation alimentaire est demeuré relativement stable avec de légères variations saisonnières¹⁵. Lors des épisodes de sécheresse généralisée, qui se répètent à quelques années d'intervalle, la période de soudure débute avec plusieurs mois d'avance. Durant ces périodes, l'agriculture et l'élevage exigent plus de dépense physique, ce qui creuse l'écart entre les besoins énergétiques et l'accès à la nourriture. Depuis 2014, le recours à des mécanismes de survie préjudiciables a été important, avec un pic en 2015, du fait de la sécheresse qui a perturbé la production

⁸ 2018 *Global Hunger Index Results: Global, Regional and National Trends*. <https://www.globalhungerindex.org/results/>.

⁹ *Cadre Harmonisé, évolution 2015-2019*. Les données du *Cadre harmonisé* sont disponibles sur le site Web du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (<http://www.cilss.int/>).

¹⁰ *Cadre harmonisé, évolution 2015-2019, phases 3 à 5*. *Ibid.*

¹¹ Ministère de l'économie et des finances. 2018. *Mali à bâtir - Rapport de l'Enquête diagnostique de la société malienne*. (Non disponible en ligne.)

¹² PAM. *VAM food security analysis: Economic Explorer*. http://dataviz.vam.wfp.org/economic_explorer/prices?adm0=155.

¹³ Système d'alerte précoce du Mali, Institut national de la statistique. 2018. *Rapport de synthèse: Enquête nationale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle*. <https://www.wfp.org/content/mali-enquete-nationale-sur-la-securite-alimentaire-et-nutritionnelle-ensan-mali-septembre-20>.

¹⁴ Cellule nationale de nutrition. 2019. *Coût de l'alimentation nutritive, résultats préliminaires 2019*. (Non disponible en ligne.)

¹⁵ Système d'alerte précoce du Mali, Institut national de la statistique. 2018. *Rapport de synthèse: Enquête nationale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle*. <https://www.wfp.org/content/mali-enquete-nationale-sur-la-securite-alimentaire-et-nutritionnelle-ensan-mali-septembre-20>.

- végétale et animale, des conséquences du conflit et de l'ampleur des déplacements de population¹⁶.
10. L'insécurité alimentaire varie d'une région à l'autre, le nord et le centre étant particulièrement touchés. De 2015 à 2019, le nombre moyen de personnes en situation d'insécurité alimentaire grave a été estimé à 80 000 dans la région de Gao, 100 000 dans la région de Tombouctou et 160 600 dans la région de Mopti, plus densément peuplée. À Mopti, la situation s'est fortement dégradée ces deux dernières années: selon les prévisions, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire entre juin et août 2019 sera supérieur de 36 pour cent à la moyenne de la période 2014-2018¹⁷.
 11. *Mettre fin à la malnutrition (cible 2 de l'ODD 2)*. La malnutrition sous ses différentes formes a un coût humain et économique élevé. Ces cinq dernières années, la dénutrition a été responsable de 34 pour cent des décès de nourrissons au Mali. Dans une étude sur le coût de la faim réalisée en 2018, les pertes annuelles de productivité économique liées à la malnutrition ont été estimées à 445 millions de dollars, ce qui correspond à une amputation du produit intérieur brut de 4 pour cent¹⁸.
 12. La prévalence de la malnutrition aiguë globale chez les enfants de 6 à 59 mois se maintient à un niveau élevé, les garçons étant plus touchés que les filles. D'après l'estimation dont la dernière enquête fait état¹⁹, ce taux s'établit à 10 pour cent à l'échelle nationale, ce qui correspond à une situation "grave" selon les seuils établis par l'Organisation mondiale de la Santé. Les taux de malnutrition aiguë sont souvent élevés dans les régions touchées par le conflit, le manque d'accès aux services essentiels et une forte insécurité alimentaire (14,2 pour cent à Gao, 13,5 pour cent à Tombouctou et 13,5 pour cent à Ménaka). Il existe aussi de fortes variations saisonnières.
 13. La malnutrition chronique est un problème de santé publique majeur. La prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans s'établit à 24 pour cent, le taux atteignant 29 pour cent à Sikasso²⁰. Il existe d'importantes poches de malnutrition chronique dans le sud, où les problèmes liés à l'eau, à l'assainissement et aux pratiques d'alimentation sont considérés comme des facteurs déterminants.
 14. Les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant restent inadaptées, puisque seulement 40 pour cent des femmes nourrissent leur enfant exclusivement au sein. Seulement 8 pour cent des enfants âgés de 6 à 23 mois bénéficient d'une alimentation adaptée sur le plan qualitatif et quantitatif. L'assainissement pose problème. Une enquête démographique et sanitaire réalisée en 2018 a révélé que 17 pour cent des enfants de moins de 5 ans avaient souffert de diarrhées dans les deux semaines précédant l'enquête²¹.

¹⁶ *Ibid.* Renvoie à l'indice des stratégies de survie examiné dans le cadre de l'enquête nationale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour 2014-2018 citée dans la note de bas de page précédente.

¹⁷ Cadre Harmonisé, évolution 2015-2019. Les données du Cadre harmonisé sont disponibles sur le site Web du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (<http://www.cilss.int/>).

¹⁸ Ministère de l'économie et des finances. 2018. *Le coût de la faim en Afrique*. <https://www.humanitarianresponse.info/fr/operations/mali/document/le-co%C3%BBt-de-la-faim-en-afriquecoha-mali>.

¹⁹ Institut national de la statistique. 2017. *Enquête nationale nutritionnelle anthropométrique et de mortalité rétrospective suivant la méthodologie SMART, Mali 2017*. <http://www.instat-mali.org/index.php/publications/conditions-vie-societe/enquete-smart> (l'Institut national de la statistique n'a pas encore publié l'enquête SMART 2018, contrairement au module de la sécurité alimentaire: https://fscluster.org/sites/default/files/documents/rapport_final_smart_septembre_2018_mali.pdf).

²⁰ *Ibid.*

²¹ Agence des États-Unis pour le développement international. *The DHS Program: Demographic and Health Surveys. Mali: Standard DHS*. 2018. <https://dhsprogram.com/what-we-do/survey/survey-display-517.cfm>.

15. Les carences en micronutriments sont également préoccupantes. À l'échelle nationale, on estime que 82 pour cent des enfants de moins de 5 ans et 63 pour cent des femmes de 15 à 49 ans sont anémiés²². Les mariages et les grossesses précoces contribuent à la transmission des problèmes qui se perpétuent de génération en génération: selon une enquête réalisée en 2019, 31,6 pour cent des filles âgées de 15 à 19 ans avaient déjà été enceintes au moins une fois²³.
16. *Productivité et revenus des petits exploitants agricoles (cible 3 de l'ODD 2)*. La production de subsistance – activités agro-sylvo-pastorales dans le sud, élevage dans le nord et activités agropastorales dans le centre et la bande sahélienne – représente l'essentiel des emplois²⁴. L'agriculture est essentiellement pluviale, avec une saison de végétation par an. La mécanisation et l'agriculture intensive sont peu répandues: 90 pour cent des ménages font appel à des méthodes traditionnelles utilisant peu d'intrants et cultivent moins de 5 hectares.
17. Les femmes, dont 78 pour cent vivent en zone rurale, sont désavantagées en ce qui concerne l'accès à la terre, aux services financiers, à la formation et aux marchés. Elles assurent 70 pour cent de la production vivrière²⁵, mais ne détiennent que 10 pour cent des droits d'utilisation des terres et 8 pour cent des titres de propriété foncière²⁶. Les femmes assurent en outre une part très importante des tâches ménagères non rémunérées. La conjonction de ces facteurs pèse sur leurs revenus et limite leur rôle dans la prise de décisions au sein du ménage.
18. *Systèmes alimentaires durables (cible 4 de l'ODD 2)*. L'intensification et la diversification agricoles sont limitées, de même que l'intégration entre agriculture de subsistance et secteur commercial à grande échelle. Les rendements des petits exploitants sont faibles et irréguliers en raison du peu de fertilité des sols et du manque de précipitations. Les problèmes financiers et d'autres obstacles rencontrés à différents maillons de la chaîne de valeur conduisent la plupart des agriculteurs à vendre leurs produits peu après la récolte, alors que les prix sont généralement au plus bas.
19. Les capacités d'entreposage et de transformation sont limitées, ce qui contribue à entraîner des pertes de produits alimentaires élevées, qui vont de 21 pour cent pour les céréales à 66 pour cent pour les fruits et légumes. Ces difficultés touchent particulièrement les femmes, car elles sont présentes en plus grand nombre dans les filières du niébé, des légumes et du lait, où les pertes sont importantes²⁷.
20. La dégradation des sols, sous l'effet conjugué des modes d'utilisation des terres, de la croissance démographique et de la très faible pluviosité, est un obstacle de taille. Alors qu'environ 60 pour cent de la population vit sur des terres dégradées²⁸, près de la moitié

²² Institut national de la statistique. 2019. *Sixième enquête démographique et de santé au Mali 2018*. <http://www.instat-mali.org/index.php/publications/conditions-vie-societe/sante>.

²³ *Ibid.*

²⁴ Gouvernement du Mali. *Mali: Priorités résilience pays*. 2017. (Non disponible en ligne.)

²⁵ Centre d'études africaines et de recherches interculturelles. *La femme rurale du Mali*. <http://www.ceafri.net/site/spip.php?article98>.

²⁶ PAM et ONU-Femmes. 2017. *Genre, accès au crédit, capital et services d'assurance au Mali*. VAM Étude genre et marchés #10. <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000102251/download/>.

²⁷ PAM. 2018. *Genre, marchés et autonomisation des femmes dans la région du Sahel: Analyse comparative du Mali, Niger et Tchad*. VAM étude genre et marchés # 4. <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000022436/download/>.

²⁸ Oxford Policy Management. 2017. *Recherche sur les systèmes de protection sociale réactive aux crises: Étude de cas - les approches régionales pour combattre l'insécurité alimentaire dans le Sahel et la contribution de la protection sociale*. <https://www.opml.co.uk/files/Publications/a0408-shock-responsive-social-protection-systems/opm-case-study-2017-srsp-sahel-french.pdf?noredirect=1>.

des terres cultivées ne reçoivent pas d'engrais²⁹. La concurrence pour les ressources limitées alimente les conflits intercommunautaires, car il n'est pas facile d'adapter les modalités traditionnelles de partage de l'accès aux ressources à l'évolution de la situation.

Environnement macroéconomique

21. L'économie est peu diversifiée, puisque le secteur primaire représente 80 pour cent des emplois et 38,5 pour cent du produit intérieur brut (PIB). Le coton génère 80 pour cent des recettes d'exportation, même si l'or occupe aussi une place importante.
22. Après une forte baisse au lendemain de la crise de 2012, la croissance du PIB réel a atteint 6,5 pour cent entre 2014 et 2015, avant de fléchir à 5,8 pour cent en 2016 et 5,5 pour cent en 2017. À moyen terme, les projections tablent sur une croissance de 5 pour cent, mais celle-ci pourrait pâtir de l'instabilité de la situation sur le plan de la sécurité ou de chocs comme un épisode de sécheresse ou l'évolution défavorable des cours des produits de base³⁰.

Principaux liens intersectoriels

23. *Pauvreté (ODD 1)*. Le taux de pauvreté est en hausse, puisqu'il est passé de 43,7 pour cent en 2010 à 44,9 pour cent en 2017. Il est plus élevé en milieu rural que dans les centres urbains (53,6 pour cent contre 32,9 pour cent), et plus particulièrement chez les agriculteurs (57 pour cent). Les dépenses publiques au titre de la protection sociale, qui absorbent 5,1 pour cent du PIB, privilégient la sécurité sociale et l'assurance sociale, des dispositifs qui couvrent principalement les travailleurs du secteur structuré. Les programmes de protection sociale ne couvrent que 22 pour cent des Maliens environ³¹. Les filets de protection sociale ne représentent que 0,6 pour cent du PIB, et en règle générale ils sont principalement en place dans les zones les plus stables³².
24. *Problématique femmes-hommes (ODD 5)*. Le Mali occupe le 157^{ème} rang sur 159 pays selon l'indice d'inégalité de genre établi par le PNUD. En dépit des dispositions juridiques prises pour affirmer le principe d'égalité des sexes et interdire la discrimination et les violences, les inégalités entre les sexes demeurent marquées et ont des répercussions importantes sur les conditions de vie des femmes. On estime à 60,8 pour cent la proportion de femmes qui font partie de la population active, contre 82,5 pour cent des hommes. Cette situation a un effet direct sur la croissance économique, puisque les femmes qui ne participent pas à l'économie ne peuvent contribuer à la production et à la croissance.
25. *Santé (ODD 3)*. Selon une estimation portant sur l'année 2016, l'espérance de vie à la naissance était légèrement inférieure à 58 ans³³. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est de 74,5 pour 1 000 naissances, et le taux de mortalité maternelle de 587 pour 100 000 naissances vivantes. La prévalence du VIH est de 1,2 pour cent³⁴.
26. *Éducation (ODD 4)*. Le Mali figure en 154^{ème} position sur 157 pays selon l'indice de capital humain établi par la Banque mondiale. Alors que 78,2 pour cent des garçons d'âge scolaire

²⁹ Institut national de la statistique. 2016. *Annuaire statistique du Mali 2016*. http://www.instat-mali.org/contenu/pub/anuair16_pub.pdf.

³⁰ Banque mondiale. *La Banque mondiale au Mali*. <https://www.worldbank.org/fr/country/mali/overview>.

³¹ Le Ministère de l'économie et des finances évoque le caractère très partiel de cette couverture dans le "Rapport de diagnostic stratégique" publié en 2018. (Non disponible en ligne.)

³² Banque mondiale. 2018. *Social Protection Financing Diagnostics for Mali*. <http://documents.worldbank.org/curated/fr/985841538026714629/Social-Protection-Financing-Diagnostics-for-Mali>.

³³ Banque mondiale. 2019. *Indicateurs du développement dans le monde*. <https://databank.banquemondiale.org/reports.aspx?source=world-development-indicators>.

³⁴ Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA). *UNAIDS data 2018*. <https://www.unaids.org/en/resources/documents/2018/unaids-data-2018>.

et 66,1 pour cent des filles sont inscrits dans une école primaire, ils ne sont que 48,3 pour cent à achever le cycle primaire³⁵. Dans certaines régions du pays, les filles représentent moins de 36 pour cent des inscrits; cette inégalité entre filles et garçons est l'une des plus marquées au monde³⁶. À l'âge adulte, le taux d'alphabétisation des femmes correspond à seulement 57 pour cent de celui des hommes³⁷. Il y a peu de chances de voir cette situation s'améliorer dans un proche avenir, car l'insécurité a entraîné la fermeture d'un grand nombre d'écoles³⁸, en particulier dans le centre du Mali.

27. *Lutte contre les changements climatiques (ODD 13)*. Au Mali, les changements climatiques devraient se traduire par une hausse des températures, des précipitations plus irrégulières et des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents, ce qui aura des répercussions directes sur les moyens d'existence et la sécurité alimentaire. Le Mali se situe au 166^{ème} rang sur 181 pays selon l'indice ND-GAIN: extrêmement vulnérable face aux changements climatiques (173^{ème}), il est mal préparé à faire face à ses répercussions (153^{ème})³⁹.

1.3 Lacunes et problèmes liés à la faim

28. L'examen stratégique Faim zéro de 2018, la Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle de 2017 et le plan Priorités résilience pays de 2017 recensent toute une série de problèmes et de lacunes. Outre les bouleversements d'origine naturelle ou humaine, au nombre des défis à relever figurent la pauvreté et le sous-emploi généralisés, le fait que les moyens d'existence traditionnels ne peuvent guère permettre de répondre à l'évolution des aspirations, et les effets conjugués de la dégradation des ressources et de l'accroissement démographique. Des politiques sectorielles sont en place dans les domaines de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la nutrition mais, jusqu'ici, leur mise en œuvre demeure limitée.
29. La portée et la couverture des dispositifs de protection sociale demeurent modestes. La plupart des interventions visant à faire face à l'insécurité alimentaire et aux déplacements de population sont l'œuvre de la communauté internationale, même si le Gouvernement joue un rôle important dans leur coordination et leur planification. Le renforcement des capacités d'intervention des pouvoirs publics se heurte à un certain nombre d'écueils comme le manque de clarté dans la définition des rôles et des responsabilités des différentes institutions, la capacité limitée de mobiliser des financements, et des insuffisances sur le plan de l'analyse, de la mise en œuvre, du suivi et du ciblage.

³⁵ Ministère de l'éducation nationale, 2018. Annuaire national des statistiques de *l'enseignement fondamental* 2016-2017, p. 121. (Non disponible en ligne.)

³⁶ *Ibid.*, pp. 49-66.

³⁷ PNUD. 2018. *Indices et indicateurs de développement humain. 2018 Mise à jour statistique*. http://hdr.undp.org/sites/default/files/2018_human_development_statistical_update_fr.pdf.

³⁸ Module de l'éducation, 2019. Situation des écoles fermées en avril 2019. (Non disponible en ligne.)

³⁹ Notre Dame Global Adaptation Initiative. *ND-Gain Vulnerability Index*. <https://gain-new.crc.nd.edu/ranking/vulnerability>.

1.4 Priorités pour le pays

Priorités du Gouvernement

30. Le Cadre pour la relance économique et le développement durable arrêté par le Gouvernement pour la période 2019-2023 fait de la sécurité alimentaire et nutritionnelle une priorité. Cet engagement s'est traduit par l'adoption, en mai 2019, de la politique nationale en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, sur laquelle le PSP est aligné. Cela fait écho à l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui préconise de s'employer à rendre l'agriculture intelligente face au climat et à assurer la sécurité alimentaire. Toute une série de stratégies sectorielles et de documents traitent des questions d'insécurité alimentaire et de malnutrition.
31. L'examen stratégique Faim zéro, la Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle et le plan Priorités résilience pays font de l'amplification des programmes de protection sociale une étape importante sur la voie de la réalisation de l'objectif Faim zéro. Le Gouvernement élabore actuellement un socle de protection sociale et prévoit d'étendre au centre et au nord du pays la couverture du programme national de filets de protection sociale; à cet effet, il entend mettre au point une articulation plus structurée avec les interventions déployées en cas de choc et mettre en place des transferts assortis de conditions associés à la création d'actifs à forte intensité de main-d'œuvre.

Priorités du système des Nations Unies et des autres partenaires

32. Les interventions des Nations Unies au Mali sont encadrées par la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour 2020-2024 (ci-après, le "plan-cadre de coopération"), dont la version finale est attendue en octobre 2019. La Stratégie intégrée et le plan-cadre de coopération, ainsi que le cadre stratégique intégré des Nations Unies pour 2019-2021, définissent la stratégie et les priorités des Nations Unies au Mali dans les domaines de l'aide humanitaire, de la paix et du développement.
33. Le PAM contribue à améliorer l'efficacité de la préparation et des interventions en cas de crise humanitaire au moyen du plan de réponse humanitaire et du soutien qu'il apporte au système d'action groupée. La coordination des interventions de développement est assurée par des mécanismes mis en place en collaboration avec d'autres partenaires techniques et financiers. Le réseau Renforcer la nutrition structure la mobilisation en faveur de la nutrition, l'accent étant mis sur les démarches multisectorielles, la participation du secteur privé et la transposition à plus grande échelle des interventions nutritionnelles qui ont fait leurs preuves.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Expérience du PAM et enseignements

34. Le plan stratégique de pays provisoire de transition (PSPP-T) actuellement en vigueur, dont l'application a débuté en janvier 2018, a été prolongé jusqu'à fin 2019 pour permettre la synchronisation avec le Cadre pour la relance économique et le développement durable arrêté par le Gouvernement et le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Un certain nombre d'analyses et d'évaluations ont orienté à la fois la mise en œuvre du PSPP-T et la formulation du nouveau plan stratégique de pays (PSP).

35. Une évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Mali portant sur la période 2013-2017⁴⁰ a permis de mettre en lumière la cohérence de la réponse aux besoins et la valeur ajoutée que celui-ci apporte en ce qui concerne les transferts de type monétaire et la chaîne d'approvisionnement. Il a été recommandé d'améliorer la compréhension des causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, de mettre au point des outils d'analyse plus performants et de les utiliser pour perfectionner le ciblage géographique. Les autres recommandations formulées préconisaient notamment de tirer parti des nouvelles technologies pour renforcer l'impact obtenu, d'améliorer la mise en œuvre et le suivi des activités de création d'actifs, de préparer le transfert au Gouvernement des programmes de repas scolaires et de nutrition et d'élaborer une stratégie opérationnelle fondée sur des données factuelles (notamment une analyse de la problématique femmes-hommes).
36. Les enseignements tirés de l'intervention d'urgence menée au Sahel en 2018⁴¹ portaient essentiellement sur le fait qu'il est important d'harmoniser les méthodes employées par les acteurs humanitaires pour choisir les modalités de transfert, sur le système de suivi et d'évaluation et sur le renforcement de l'analyse des données relatives à la problématique femmes-hommes et à la protection des populations, ainsi que sur la nécessité de renforcer la coordination et la collaboration en matière de préparation aux situations d'urgence.
37. À l'occasion d'une évaluation de l'impact des interventions nutritionnelles au Sahel⁴², il a été constaté que les transferts de ressources non assortis de conditions permettaient aux ménages de maintenir et d'accroître les dépenses alimentaires et non alimentaires et se traduisaient par une diversification de leur alimentation. Cette évaluation a également fait apparaître l'existence de synergies entre les interventions, les activités nutritionnelles étant plus efficaces lorsque les ménages recevaient plusieurs formes d'assistance.
38. À l'issue de l'évaluation d'un programme portant sur la résilience mené conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le PAM dans le nord du Mali⁴³, il a été recommandé d'améliorer l'analyse de la problématique femmes-hommes afin de mieux éclairer la conception et la mise en œuvre, de faire davantage appel à des méthodes de gestion et de suivi communes, de renforcer la coordination entre la FAO et le PAM et avec les administrations décentralisées et de maintenir le niveau des investissements dans les localités ciblées.
39. Les résultats d'une analyse coûts-avantages du programme Assistance alimentaire pour la création d'actifs mis en place par le PAM sont venus conforter ces recommandations⁴⁴; cette étude a également souligné les effets bénéfiques de l'association de plusieurs actifs sur la production, les revenus (en particulier pour les femmes), la diversification, les migrations saisonnières et les conflits entre communautés à propos de l'utilisation des terres.
40. Une étude de cas relative à l'impact des transferts de type monétaire sur l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes⁴⁵ a permis d'établir les effets protecteurs et préventifs de

⁴⁰ PAM. 2018. *Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Mali (2013-2017)* <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-000099514/download/>.

⁴¹ Groupe URD. 2019. *Rapport de capitalisation, Sahel Shock Response au Mali. Leçons apprises de la réponse d'urgence du PAM et de ses partenaires à la crise alimentaire et nutritionnelle saisonnière au Mali en 2018.* <https://www.urd.org/fr/publication/sahel-shock-response-2018-au-mali-rapport-de-capitalisation/>.

⁴² International Initiative for Impact Evaluation 2018. *Synthesis of impact evaluations of the World Food Programme's nutrition interventions in humanitarian settings in the Sahel.* <http://www.3ieimpact.org/sites/default/files/2019-01/WP31-Synthesis-WFP-nutrition.pdf>.

⁴³ PAM/FAO, 2018. *Rapport final de l'évaluation conjointe FAO/PAM du projet "Appui à la résilience des populations vulnérables au nord du Mali"*. (Non disponible en ligne, à paraître.)

⁴⁴ PAM 2018. *Évaluation des impacts (coût/bénéfices) des activités Food For Assets (FFA) au Mali.* Janvier 2019. (Non disponible en ligne, à paraître.)

⁴⁵ PAM. 2017. *The potential of cash-based interventions to promote gender equality and women's empowerment: A multi-country study.* <http://www.cashlearning.org/downloads/wfp-0000102755.pdf>.

cette forme d'assistance. Il a également été recommandé d'associer aussi bien les hommes que les femmes aux activités visant à faire évoluer les rôles attribués à chacun des deux sexes.

41. Une mission portant sur l'accès humanitaire organisée en 2018 a débouché sur des recommandations et des conseils concernant la manière d'obtenir et de préserver un accès direct aux populations pour procéder au ciblage, fournir une assistance et réaliser des activités de suivi. La responsabilité à l'égard des populations touchées, l'implication des communautés, une communication claire avec les parties prenantes et une assistance fondée sur le respect des grands principes figurent également parmi les domaines dans lesquels des mesures doivent être prises pour conforter et préserver l'espace humanitaire.
42. En 2019, deux nouvelles études ont permis de mieux comprendre comment le PAM peut améliorer la prise en compte de la situation de conflit dans le cadre de son programme et de donner des consignes à cet égard.
 - Parmi les recommandations préliminaires issues d'une étude de l'impact des interventions visant à favoriser la résilience sur la cohésion sociale figurent les préconisations suivantes: encourager la poursuite de la collaboration entre les communautés et les administrations locales, assurer un contrôle et un suivi réguliers des activités, renforcer les capacités des administrations et des acteurs locaux et réfléchir à de nouvelles méthodes permettant de cibler les plus défavorisés⁴⁶.
 - Dans le cadre d'une alliance mondiale pour le savoir visant à analyser la contribution du PAM à l'amélioration des perspectives de paix, l'Institut international de recherches sur la paix de Stockholm a réalisé une étude de cas portant sur le Mali⁴⁷; cette étude a mis en évidence les possibilités de renforcer les liens entre la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la cohésion sociale et la paix et de recueillir des données factuelles à cet égard.

2.2 Potentialités pour le PAM

43. Le PAM est l'organisme qui fournit le plus de transferts de type monétaire et de vivres au Mali. Fort de sa présence massive sur le terrain, en particulier dans les régions du nord et du centre du pays, il est bien placé pour répondre aux besoins des zones et des populations les plus défavorisées. Le PAM dispose également des atouts nécessaires pour contribuer à la mise en œuvre de la démarche consistant à associer action humanitaire et aide au développement, du fait de sa participation aux interventions humanitaires, de l'action qu'il mène en faveur de la résilience et de l'appui qu'il a déjà eu l'occasion d'apporter à la planification participative au niveau décentralisé et à l'échelon des communautés.
44. Ce PSP est l'occasion de guider et de renforcer l'intégration de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le système de protection sociale dont le Mali a entrepris de se doter⁴⁸. Les interventions visant à faire face aux déplacements de population liés à la situation de conflit sont déjà mises en œuvre en collaboration avec les administrations chargées de la protection sociale. Le Gouvernement a également sollicité le PAM dans la perspective d'une éventuelle collaboration qui porterait sur une intervention globale associant des mesures

⁴⁶ Chercheurs associés en sociologie et anthropologie. 2019. *Social Cohesion Study in Mali. Étude de base qualitative BMZ du PAM – Résultats préliminaires*. Novembre 2018-janvier 2019. (Non disponible en ligne dans l'attente de la mise au point de la version finale du rapport.)

⁴⁷ Institut international de recherches sur la paix de Stockholm. 2019. The World Food Programme's Contribution to Improving the Prospects for Peace in Mali. <https://www.sipri.org/publications/2019/working-paper/world-food-programmes-contribution-improving-prospects-peace-mali>.

⁴⁸ Notamment moyennant la participation au registre social unifié, sous réserve que les directives du PAM concernant la protection des données personnelles et de la vie privée soient respectées.

de prévention de la malnutrition et des transferts assortis de conditions liés à la création d'actifs à forte intensité de main-d'œuvre.

45. L'usage d'innovations à caractère technique ou autres peut permettre au PAM de gagner en efficacité et en efficacie, d'élargir son rayon d'action et d'augmenter ses capacités. Les technologies ont permis de recueillir et d'analyser les données plus rapidement, de faciliter l'accès aux zones difficiles à atteindre et de faire remonter les observations des bénéficiaires. Des travaux de recherche thématique sont en cours pour améliorer la conception et l'exécution des projets.
46. Les interventions multisectorielles et multipartites sont autant d'occasions de tirer parti des synergies entre les programmes. Ainsi, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la FAO et le PAM ont entrepris d'élaborer une stratégie conjointe en vue de la réalisation de l'ODD 2. Cet aspect aura également toute sa place en ce qui concerne les enjeux de la problématique femmes-hommes et les questions de protection des populations.

2.3 Réorientations stratégiques

47. Même si les activités destinées à faire face aux besoins urgents continueront d'occuper une place centrale dans le cadre de ce PSP, en particulier au cours de sa première phase, la démarche adoptée par le PAM suppose un certain nombre d'évolutions afin de contribuer plus efficacement et plus durablement à aider le Mali à éliminer la faim d'ici 2030.
48. S'appuyant sur les partenariats forgés au niveau local et national et sur des liens intersectoriels clairement définis afin de s'attaquer plus efficacement aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, le PAM mettra en œuvre des activités axées sur la résilience dans le cadre d'un portefeuille pluriannuel intégré ciblant les mêmes populations sur une longue période.
49. Le PAM mettra davantage l'accent sur l'élaboration d'une démarche à la fois économique et durable de prévention et de traitement de la malnutrition, en s'appuyant sur une analyse plus poussée des carences en nutriments et des obstacles qui empêchent de se procurer des aliments nutritifs. Il s'agira notamment d'établir des liens avec d'autres secteurs et activités dans une optique à dimension nutritionnelle. Compte tenu des conditions de sécurité et de la situation politique, il est essentiel d'adopter une démarche qui tienne compte de la situation de conflit. Le PAM entend encourager la planification participative, favoriser la crédibilité et la légitimité des structures décentralisées et s'employer à renforcer la responsabilité à l'égard des plus défavorisés et l'adhésion des communautés. Il mettra au point des méthodes novatrices visant à faciliter un accès direct pour les besoins de la prestation de services et du suivi, dans une logique consistant à "demeurer et accomplir" et en s'attachant à rechercher des solutions pour s'attaquer aux facteurs de nature à alimenter le conflit.
50. La décentralisation des responsabilités et des décisions opérationnelles au plus près du terrain se poursuivra, avec l'ouverture à Mopti d'un bureau de section chargé de gérer les opérations dans le nord et le centre du pays. Le PAM mettra en œuvre une stratégie en matière de responsabilité à l'égard des populations touchées, et le mécanisme de réclamation et de remontée de l'information jouera un rôle essentiel pour détecter les problèmes et assurer cette responsabilité.
51. Une analyse approfondie sera réalisée afin de déterminer comment s'attaquer concrètement aux problèmes d'inégalités entre les sexes et de protection des populations qui se posent au Mali, en particulier dans les zones qui sont en situation d'instabilité et de conflit. Le personnel et les partenaires du PAM bénéficieront d'une formation afin d'apprendre comment placer les questions de protection, la problématique femmes-hommes et l'application des principes humanitaires au cœur de leur action. Le PAM cherchera à prendre en considération les questions environnementales et sociales dans

toutes les activités. Il veillera à intégrer systématiquement la gestion des risques dans toutes les interventions planifiées.

3. Orientation stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impact escompté

52. Le PSP vise à réduire durablement la vulnérabilité face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et à contribuer à la réalisation de l'ODD 2, en renforçant les capacités d'absorption, d'adaptation et de transformation des communautés vulnérables et les systèmes nationaux dont le rôle est d'apporter un soutien à ces dernières.
53. Le PAM œuvrera en faveur de l'équité et de l'inclusion pour venir en aide aux groupes les plus vulnérables marginalisés. À cet effet, il s'efforcera notamment de passer de programmes tenant compte de la problématique femmes-hommes à des programmes destinés à y remédier au moyen d'interventions ciblées visant à faire évoluer les relations entre les sexes, et cherchera à intégrer les considérations liées à l'âge, notamment aux jeunes, chaque fois que possible.
54. Le PSP appuiera la démarche pluridimensionnelle du PAM, qui consiste à répondre aux besoins d'aide humanitaire et de développement tout en améliorant la résilience. La place plus importante accordée à la prise en compte des risques de conflit dans la planification et la programmation permettra au PAM de faire en sorte que l'aide humanitaire soit apportée selon des modalités qui permettent, à terme, d'intégrer des activités de développement, et que la prestation de services de qualité soit de nature à contribuer au renforcement de la cohésion sociale.
55. L'approche du PAM comprend trois axes interdépendants.
56. L'axe 1 porte essentiellement sur l'aide aux populations vulnérables touchées par un choc ou une crise, grâce à un programme intégré d'activités d'assistance alimentaire et nutritionnelle tenant compte de la situation de conflit. Cet axe comprend la préparation et les interventions en cas de crises de grande ampleur ou de chocs d'envergure plus restreinte mais répétés (effet direct stratégique 1). Les interventions consistent à proposer directement des services aux bénéficiaires et à d'autres acteurs humanitaires qui prennent part aux interventions humanitaires, tout en appuyant la coordination à travers le système d'action groupée (effet direct stratégique 6).
57. L'axe 2 porte sur la consolidation de la résilience des personnes, des ménages et des communautés. Pour amorcer la réorientation vers des activités de redressement et de développement, le PAM collaborera avec les instances décentralisées en matière de planification, d'élaboration des budgets et de mise en œuvre. Composante majeure de l'accord de paix, la décentralisation – c'est-à-dire le transfert des responsabilités aux autorités locales – est de plus en plus souvent considérée comme un moyen de consolider la paix.
58. Dans le cadre de sa stratégie pour le développement de la résilience au Sahel, le PAM entend contribuer à sortir les plus vulnérables de la vulnérabilité extrême et à favoriser leur intégration progressive dans les systèmes économiques et sociaux d'ensemble. À ce titre il procédera à des investissements en faveur du capital humain et social, au moyen d'activités d'alimentation scolaire (effet direct stratégique 2) et d'interventions nutritionnelles (effet direct stratégique 3). L'appui aux moyens d'existence et aux filières (effet direct stratégique 4) occupera une place centrale, de façon à renforcer le capital financier, matériel et naturel. Le PAM intégrera ses interventions avec celles d'autres partenaires, en particulier des autres organismes ayant leur siège à Rome, afin d'améliorer la résilience des communautés.

59. Dans les zones plus stables, il est possible de mettre en œuvre des activités axées sur la résilience parallèlement aux interventions visant à faire face aux chocs. Dans les zones moins stables, des activités de repas scolaires et de nutrition pourraient être mises en place lorsque les services nécessaires à leur exécution sont disponibles; en règle générale, les autres activités débiteront une fois la situation stabilisée.
60. L'axe 3, qui a une fonction de catalyseur, consistera à exploiter le savoir-faire et les capacités opérationnelles du PAM pour contribuer à modeler et à structurer le système de protection sociale dont le pays a entrepris de se doter et à renforcer les dispositifs nationaux de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise (effet direct stratégique 5). Outre les ODD 2 et 17, les activités menées au titre de cet axe 3 appuieront l'ODD 1 et les priorités de développement dans leur ensemble, afin que le pays soit en mesure de mettre sur pied des interventions d'une ampleur suffisante. Il s'agira de tirer parti de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, et des innovations technologiques, et d'investir dans la gestion des connaissances et la production de données probantes.

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct stratégique 1: Dans les zones ciblées, les personnes touchées par une crise, notamment les réfugiés et les personnes déplacées, sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels pendant la crise et immédiatement après

61. L'effet direct stratégique 1 met l'accent sur le maintien d'une consommation alimentaire adéquate pour les populations vulnérables⁴⁹ touchées par une crise, notamment les groupes vulnérables sur le plan nutritionnel; il s'agit d'enrayer la progression de la malnutrition et de proposer un traitement aux personnes ciblées qui en souffrent déjà. Le principal objectif restera de sauver des vies et de protéger les moyens d'existence. Le PAM entend également renforcer le système de protection sociale dans son ensemble en l'associant plus étroitement à l'intervention d'urgence.

Domaine d'action privilégié

62. Cet effet direct stratégique est axé sur les interventions face à une crise.

Produits escomptés

63. Les produits ci-après permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:
- Les bénéficiaires touchés par une crise reçoivent rapidement des produits alimentaires et des transferts de type monétaire en quantité suffisante pour répondre à leurs besoins alimentaires et stabiliser leurs moyens d'existence, sans aviver les tensions en cas de crise liée à une situation de conflit (ODD 16).
 - Les enfants et les filles et femmes enceintes ou allaitantes touchés par une crise et souffrant de malnutrition aiguë, ainsi que les aidants, reçoivent rapidement des aliments nutritifs spécialisés en quantité suffisante et bénéficient d'autres prestations de nature à prévenir et traiter la malnutrition (résultat stratégique 2 du PAM).

⁴⁹ Chaque référence aux bénéficiaires doit être comprise comme englobant les hommes, les femmes, les garçons et les filles, excepté lorsqu'il est précisé que ce n'est pas le cas.

Activités essentielles

Activité 1: Proposer un programme intégré d'assistance alimentaire aux hommes, femmes, garçons et filles vulnérables touchés par une crise, sur la base d'une évaluation des besoins, et veiller à l'adoption de mesures de préparation afin d'assurer une riposte rapide, efficace, efficiente et conforme à la stratégie nationale de protection sociale

64. De 2020 à 2024, le nombre de personnes vulnérables touchées par un choc ou une crise appelées à bénéficier directement de cette activité est estimé à 1 845 000⁵⁰. Le PAM travaillera en étroite concertation avec le module de la sécurité alimentaire et les partenaires au niveau national et régional ainsi qu'avec les services techniques du Gouvernement afin de déterminer les zones les plus fragiles et les ménages les plus vulnérables ayant besoin d'une assistance alimentaire. En collaboration avec les communautés, il est prévu de suivre une démarche inclusive en prenant en considération les questions ayant trait à la responsabilité et à la protection ainsi que les disparités entre les sexes ou dues à l'âge et en atténuant les risques liés aux erreurs d'inclusion et d'exclusion ou aux conflits.
65. Dans le cadre du plan national d'intervention, une assistance saisonnière non assortie de conditions est apportée pendant la période de soudure. Alors que le calendrier et la durée de cette aide peuvent varier en fonction de la gravité de la situation, elle est généralement concentrée sur la bande sahélienne et les zones pastorales. Le choix des zones concernées est établi en fonction du Cadre harmonisé, qui prend également en considération les résultats des évaluations semestrielles de la situation alimentaire.
66. Les zones confrontées à un choc survenant brutalement seront sélectionnées sur la base d'évaluations multipartites. Une assistance est fournie aux populations déplacées et aux autres communautés et ménages vulnérables touchés par le conflit, les déplacements ou d'autres bouleversements. Le suivi des nouveaux déplacements de populations fuyant une situation de conflit, ainsi que les interventions mises en place pour leur venir en aide, nécessiteront une coordination avec les structures administratives compétentes et les mécanismes d'intervention rapide pilotés par des organisations non gouvernementales (ONG).
67. Sur la base du plan de réponse humanitaire, le PAM, en sa qualité de codirigeant du module de la sécurité alimentaire, contribue à renforcer la coordination au moyen d'une démarche axée sur les besoins, en œuvrant en faveur du respect des principes humanitaires et du renforcement des résultats collectifs.

Activité 2: Proposer aux hommes, femmes, garçons et filles touchés par une crise un programme intégré d'interventions nutritionnelles associant des activités de prévention et de traitement, sur la base d'une évaluation des besoins

68. Une supplémentation alimentaire généralisée à visée préventive sera proposée, sur une base saisonnière, à 575 000 enfants âgés de 6 à 23 mois et 285 000 filles et femmes enceintes ou allaitantes. Cette supplémentation sera mise en place dans les zones où les taux de malnutrition aiguë globale sont supérieurs à 15 pour cent, ou lorsqu'ils sont supérieurs à 10 pour cent, mais sont susceptibles de se détériorer dans un avenir proche. Les bénéficiaires seront sélectionnés au sein des communautés: les partenaires coopérants réaliseront un dépistage et orienteront les enfants souffrant de malnutrition vers les centres de santé. Le PAM travaillera également avec d'autres acteurs pour encourager les pratiques d'alimentation adaptées aux nourrissons et aux jeunes enfants.

⁵⁰ Cette estimation a été calculée en fonction des tendances observées jusqu'ici, en tenant compte des capacités d'intervention du Gouvernement et des autres partenaires.

69. Le traitement de la malnutrition aiguë modérée, qui concernera 750 000 enfants âgés de 6 à 59 mois et 110 000 filles et femmes enceintes ou allaitantes, sera mis en place dans les régions où la prévalence de la malnutrition aiguë globale est supérieure à 10 pour cent. Les bénéficiaires seront sélectionnés dans les centres de santé, et les partenaires coopérants développeront le dépistage au sein des communautés et l'orientation vers les centres de traitement afin d'élargir la prise en charge. Les traitements et les critères de début et de fin de prise en charge seront conformes au protocole national en matière de nutrition.
70. Le traitement de la malnutrition aiguë modérée fera partie d'un continuum de soins qui comprend également le traitement de la malnutrition aiguë sévère mis en place avec l'appui de l'UNICEF. Une étude récente montre que le traitement de la malnutrition aiguë modérée présente un meilleur rapport coût/efficacité que le traitement de la seule malnutrition aiguë sévère⁵¹. Le PAM continuera également à venir en aide à 20 480 personnes (principalement des femmes) qui s'occupent d'enfants traités pour malnutrition aiguë sévère.

Effet direct stratégique 2: Dans les zones ciblées, les filles et garçons d'âge scolaire voient leur situation et leurs perspectives s'améliorer sur le plan de la résilience et de l'accès à l'éducation, tandis que leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels sont satisfaits durant l'année scolaire

71. L'effet direct stratégique 2 contribuera à faire en sorte que les enfants, en particulier ceux des foyers les plus vulnérables, aient accès à l'éducation, ce qui leur ouvrira davantage de perspectives et leur permettra, une fois adultes, de s'adapter à l'évolution du marché du travail. Il favorisera également l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et, de ce fait, l'état de santé et les capacités d'apprentissage. Ces progrès devraient contribuer à rompre le cercle vicieux de la pauvreté.

Domaine d'action privilégié

72. Cet effet direct stratégique est axé sur le renforcement de la résilience.

Produit escompté

73. Le produit ci-après permettra d'obtenir cet effet direct stratégique:
- Chaque fois qu'ils vont à l'école, les enfants ciblés reçoivent un repas scolaire quotidien qui répond à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (Résultat stratégique 1 du PAM), ce qui favorise la scolarisation (ODD 4).

Activité essentielle

Activité 3: Fournir des repas scolaires nutritifs aux filles et aux garçons pendant l'année scolaire dans les zones ciblées, selon des modalités qui permettent de soutenir les marchés locaux et de favoriser la scolarisation des filles

74. Les activités comprennent la fourniture de repas scolaires à 808 000 filles et 792 000 garçons d'âge scolaire ainsi que de 250 000 rations à emporter destinées à encourager la scolarisation et la poursuite des études, en particulier pour les filles. Le ciblage géographique sera fondé sur des critères nationaux, que le PAM contribue actuellement à réviser. Les zones dans lesquelles la mise en œuvre d'un programme intégré d'activités axées sur la résilience est en cours seront prioritaires. Des activités d'alimentation scolaire pourront également être mises en place dans le cadre d'une stratégie portant sur le secteur de l'éducation, pour accompagner la réouverture d'écoles qui ont été fermées en raison de l'insécurité.

⁵¹ Isanaka S. et al. 2019. "Cost effectiveness of community-based screening and treatment of moderate acute malnutrition in Mali". *BMJ Global Health*. <https://gh.bmj.com/content/4/2/e001227>.

75. Conformément à la stratégie nationale, cette activité sera mise en œuvre principalement sous forme de transferts de type monétaire. Une formation et un soutien seront dispensés afin de contribuer à faire en sorte que les ressources soient utilisées pour fournir des repas nutritifs. Lorsque c'est à la fois possible et judicieux, on s'efforcera d'associer l'alimentation scolaire à des activités d'appui aux petits paysans et de création d'actifs, notamment en ce qui concerne les aliments frais. L'appui en nature se poursuivra dans les zones où cette forme d'aide est plus appropriée du fait de la situation du marché, des capacités de gestion ou des problèmes de sécurité. Des produits spécialisés – notamment des aliments enrichis – pourraient être fournis à l'occasion pour remédier à certaines carences nutritionnelles⁵².
76. La planification et la mise en œuvre seront menées en collaboration avec le Ministère de l'éducation (au niveau national et local), les communautés et les instances décentralisées (notamment les comités locaux de gestion des écoles). Il s'agira également de réagir en cas de choc et de prendre en compte la situation de conflit, l'objectif étant de préserver l'accès à l'éducation, même lorsque concrètement la présence des pouvoirs publics est limitée, et de contribuer à la réouverture des écoles fermées en raison de l'insécurité, dès que la situation le permet.
77. Les activités seront également coordonnées avec l'UNICEF et d'autres intervenants dans le cadre du groupe thématique sur l'éducation et du module de l'éducation. À ce titre, des activités conjointes seront réalisées afin de s'occuper de l'état des équipements et des installations sanitaires des écoles. Les activités d'alimentation scolaire seront également l'occasion de promouvoir les bonnes habitudes alimentaires et une nutrition plus satisfaisante et de réduire les inégalités entre les sexes.

Effet direct stratégique 3: Dans les zones ciblées, les populations vulnérables sur le plan nutritionnel, notamment les enfants ainsi que les filles et femmes enceintes ou allaitantes, voient leur état nutritionnel s'améliorer tout au long de l'année

78. L'effet direct stratégique 3 est axé sur la mise au point de moyens économiques et pérennes de prévenir la malnutrition chronique et de favoriser le recul durable du nombre de cas de malnutrition et le transfert progressif des activités. Le PAM adoptera une formule associant trois composantes: des activités axées sur la nutrition comprenant des transferts directs, des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et un appui à l'enrichissement des aliments; un appui aux interventions à dimension nutritionnelle menées par le PAM et les pouvoirs publics; et le renforcement des capacités institutionnelles. Une étude de la série "Fill the Nutrient Gap" contribuera à cerner les liens de cause à effet et à guider l'exécution des activités relevant de l'effet direct stratégique 3 et d'autres éléments du portefeuille du PSP.

Domaine d'action privilégié

79. Cet effet direct stratégique est axé sur le renforcement de la résilience.

Produits escomptés

80. Les produits ci-après permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:
- Les enfants âgés de 6 à 23 mois ainsi que les filles et femmes enceintes ou allaitantes ciblés reçoivent des transferts monétaires et des vivres (dont des aliments nutritifs spécialisés le cas échéant) de nature à prévenir la malnutrition.
 - Les populations vulnérables, notamment les enfants ainsi que les filles et femmes enceintes ou allaitantes, bénéficient d'un accès plus large à des aliments diversifiés et nutritifs.

⁵² La mise au point d'aliments enrichis produits localement fait l'objet d'une activité distincte au titre de l'effet direct stratégique 3.

- Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et femmes enceintes ou allaitantes et les aidants bénéficient du renforcement des capacités nationales à concevoir et mettre en œuvre des formules durables de traitement de la malnutrition.
- Les bénéficiaires ciblés tirent parti d'interventions visant à prévenir la malnutrition, parmi lesquelles des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements.

Activité essentielle

Activité 4: Appuyer le programme national de nutrition pour assurer l'exécution d'activités nutritionnelles à visée préventive et curative s'adressant aux femmes, hommes, garçons et filles ciblés (dont des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, l'enrichissement local des aliments, une alimentation complémentaire et le renforcement des capacités)

81. Le PAM se concentrera sur le soutien aux groupes vulnérables touchés par la malnutrition chronique au moyen d'interventions intégrées associant des activités axées sur la nutrition et des activités à dimension nutritionnelle, en collaboration avec le Ministère de la santé, les autres ministères compétents et les ONG partenaires. Les interventions seront mises en œuvre dans des zones appelées à bénéficier de programmes multisectoriels axés sur la résilience, dès lors que l'on constate la persistance de taux élevés de malnutrition chronique.
82. Une supplémentation alimentaire sous forme d'aliments nutritifs spécialisés sera proposée à 150 000 enfants et filles et femmes enceintes ou allaitantes, tandis que 90 000 filles et femmes enceintes ou allaitantes recevront des transferts de type monétaire afin de les inciter à faire appel aux services de santé. Les populations et les communautés ciblées bénéficieront également d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, grâce auxquelles elles seront plus au fait des bonnes habitudes alimentaires, des pratiques d'alimentation adaptées aux nourrissons et aux jeunes enfants et d'autres messages clés liés au contexte et axés sur les besoins. Ces activités seront mises en œuvre par l'intermédiaire d'agents communautaires ou de groupes de soutien présents au sein des communautés. Le PAM collaborera avec l'UNICEF et d'autres partenaires qui interviennent dans le domaine de la nutrition pour aider le Gouvernement à élaborer un programme national normalisé d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements.
83. Par ailleurs, le PAM dispensera des conseils techniques et un appui au secteur privé en ce qui concerne la production et la qualité des aliments enrichis, afin d'augmenter les quantités d'aliments nutritifs⁵³ disponibles sur les marchés, d'en faciliter l'accès et d'en stimuler la demande⁵⁴. Enfin, le PAM s'emploiera à renforcer les capacités des pouvoirs publics en matière de planification et de gestion des programmes de prévention et de traitement.

⁵³ L'orientation stratégique des interventions en faveur des aliments enrichis a été définie à partir d'un rapport de l'université de Barcelone. Université autonome de Barcelone. 2018. *Les aliments produits au Mali pour prévenir et traiter la malnutrition aiguë sévère et modérée comme une aide lors des catastrophes et urgences humanitaires*. (Non disponible en ligne.)

⁵⁴ Le PAM favorise également la production et la consommation d'aliments diversifiés dans le cadre de l'appui qu'il apporte aux petits paysans, mais aussi à la faveur d'activités portant sur l'alimentation scolaire et la nutrition. Il s'agit d'un aspect essentiel de l'approche à dimension nutritionnelle.

Effet direct stratégique 4: Dans les zones ciblées, les communautés, notamment les petits exploitants agricoles (en particulier les groupements dirigés par des femmes), disposent de moyens d'existence plus résilients, ce qui améliore leur sécurité alimentaire et leur nutrition tout au long de l'année

84. L'effet direct stratégique 4 est axé sur le renforcement des moyens d'existence des personnes et des communautés les plus vulnérables; il s'agit d'associer des transferts en faveur de ceux qui participent aux activités de création d'actifs et un appui aux filières au niveau des communautés ou des groupements. L'objectif est de développer et de diversifier durablement les activités de production. Il est aussi possible d'intégrer cela au programme national de protection sociale, notamment dans le cadre de la collaboration avec les programmes de travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre mis en place avec l'appui d'autres intervenants⁵⁵.
85. Les transferts aux participants permettent de soutenir la consommation à court terme tout en favorisant l'épargne et l'investissement à moyen terme. La régénération des ressources naturelles et leur utilisation durable favoriseront l'essor d'une production viable et la hausse des revenus, ainsi que l'amélioration de la production, tandis que la diversification des activités et des débouchés permettra de limiter les risques. La planification participative permettra de faire en sorte que les interventions répondent de manière équitable aux besoins locaux, aux priorités et aux enjeux qui s'attachent aux rôles féminins et masculins, au profit de la communauté dans son ensemble.

Domaine d'action privilégié

86. Cet effet direct stratégique est axé sur le renforcement de la résilience.

Produits escomptés

87. Les produits ci-après permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:
- Les populations vulnérables vivant dans les zones ciblées qui sont exposées à des chocs répétés et aux effets des changements climatiques, en particulier les femmes, reçoivent en temps voulu une assistance alimentaire pour la création d'actifs en quantité suffisante qui répond à leurs besoins alimentaires immédiats tout en améliorant leur résilience.
 - Les petits paysans ciblés, en particulier les femmes, et d'autres acteurs intervenant à différents maillons de la chaîne de valeur, tirent parti du renforcement des capacités techniques et opérationnelles pour améliorer la qualité des aliments, renforcer l'accès aux marchés et augmenter leurs revenus.
 - Les populations vulnérables, notamment les petits paysans et d'autres acteurs intervenant à différents maillons de la chaîne de valeur vivant dans les zones ciblées exposées à des chocs répétés, en particulier les femmes, bénéficient d'autres aides et investissements à l'appui de la diversification et l'intensification de leurs moyens d'existence.
 - Les populations vulnérables qui vivent dans les zones ciblées soumises à des chocs répétés et aux effets des changements climatiques, en particulier les femmes, bénéficient de la remise en état des actifs et des autres interventions portant sur les moyens d'existence et la gestion des risques de catastrophes, qui se traduisent par une amélioration de leur résilience face aux chocs d'origine naturelle, de leur adaptation aux changements climatiques et de la solidité de leurs moyens d'existence.

⁵⁵ Il conviendrait d'insister sur l'adoption de démarches globalement similaires sur le plan de la mise en œuvre et de l'articulation avec les processus de planification, même si tous les acteurs n'utilisent pas nécessairement les mêmes outils.

Activité essentielle

Activité 5: Fournir aux ménages vulnérables exposés à l'insécurité alimentaire une aide assortie de conditions pour la mise en place ou la remise en état d'actifs productifs, naturels ou sociaux, l'intensification et la diversification des moyens d'existence, et l'amélioration de l'accès aux marchés, en appliquant une approche communautaire intégrée et participative

88. Cette activité associe des transferts assortis de conditions destinés aux ménages vulnérables en situation d'insécurité alimentaire à des investissements dans la mise en place ou la remise en état d'actifs productifs ou communautaires. À ce titre, outre les investissements dans les infrastructures communautaires ou commerciales, un appui sera apporté à l'adoption de mesures de prévention, d'atténuation et de gestion des risques climatiques.
89. L'appui apporté aux chaînes de valeur grâce à la mise en place ou la remise en état d'actifs s'accompagnera d'activités de formation et de la fourniture d'équipements, l'objectif étant de renforcer l'accès aux marchés, de réduire les pertes après récolte et d'améliorer la qualité des aliments. La mise en place de liens entre les producteurs et les marchés et le développement des possibilités d'obtenir des revenus grâce à des activités de traitement et de transformation favoriseront la hausse des revenus et la diversification de l'économie. Un accent particulier sera mis sur la participation des femmes et des jeunes à différents maillons de la chaîne de valeur.
90. Les bénéficiaires directs seront 1 350 000 personnes en situation d'insécurité alimentaire (femmes, hommes, garçons et filles), qui recevront des transferts assortis de conditions, ainsi que 470 000 petits paysans des deux sexes. Les groupes de population marginalisés, comme les personnes handicapées, ne seront pas oubliés, et l'appui en faveur des moyens d'existence des femmes sera adapté aux circonstances.
91. La planification et la mise en œuvre participatives visent, parallèlement aux mécanismes de remontée de l'information, à assurer la prise en main et la direction des activités par les communautés ainsi que la pérennisation des actifs. Les intérêts et les besoins de différents groupes, notamment des femmes et des jeunes, sont pris en compte pour garantir une programmation inclusive et maximiser l'impact des activités. Le renforcement des capacités des communautés, des services techniques et des autorités décentralisées favorisera la reddition de comptes et le transfert progressif des responsabilités. Les interventions tiendront compte de la nutrition, des résultats de l'analyse des questions de protection et des risques de conflit de façon à respecter le principe consistant à ne pas nuire.
92. Le Ministère de l'agriculture, du développement rural et de l'élevage est le principal partenaire institutionnel au niveau national. À l'échelon local, la planification, la mise en œuvre et le suivi seront menés en collaboration avec les services techniques déconcentrés, les instances décentralisées et les organismes communautaires (notamment les organisations de producteurs), avec l'appui des services techniques de l'État.

Effet direct stratégique 5: D'ici à 2030, les institutions et les entités nationales disposent de capacités renforcées pour gérer les politiques, programmes et interventions portant sur la sécurité alimentaire, la nutrition et la protection sociale, à l'appui de l'élimination de la faim

93. L'effet direct stratégique 5 porte sur la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et plus particulièrement de l'ODD 2. Le PAM a l'intention de tirer parti de son expérience et de favoriser le transfert progressif aux mains du pays des solutions visant à éliminer la faim. L'accent est mis sur la mise en place des capacités nécessaires pour concevoir, planifier, coordonner, mettre en œuvre et suivre des politiques, stratégies et programmes qui permettent de faire reculer la pauvreté et la vulnérabilité. Les programmes de protection sociale sont un élément important de cette démarche.

Domaine d'action privilégié

94. Cet effet direct stratégique est axé sur le renforcement de la résilience.

Produit escompté

95. Le produit ci-après permettra d'obtenir cet effet direct stratégique:

- Les populations vulnérables tirent parti du renforcement durable des capacités et systèmes nationaux servant à élaborer, mettre en œuvre, suivre et évaluer les politiques et les programmes relatifs à la sécurité alimentaire, la nutrition et la protection sociale exécutés sous la direction des autorités nationales.

Activité essentielle

Activité 6: Mettre en place à l'intention des institutions et entités nationales un programme d'appui au renforcement des capacités dans les domaines suivants: analyse et planification, coordination, cohérence des politiques, exécution; et suivi, évaluation, production de données factuelles et gestion des connaissances à l'appui de la prise de décisions

96. Cette activité permettra d'épauler les institutions nationales pour les aspects suivants: analyse et planification, coordination et cohérence des politiques et exécution et suivi. Le développement des capacités dans ces domaines est essentiel pour préserver durablement l'amélioration des conditions de vie obtenue au titre des autres résultats stratégiques. La gestion des connaissances aidera à recenser et reproduire à plus grande échelle les modèles et outils qui donnent de bons résultats.
97. Le PAM collaborera avec ses partenaires pour favoriser le développement des capacités nationales de préparation et d'intervention. Cela supposera d'associer plus étroitement les programmes de protection sociale, d'intervention en cas de choc et de renforcement de la résilience, et de prendre en compte de manière systématique les questions de nutrition.
98. Le PAM veillera à ce que les besoins spécifiques de toutes les composantes de la population, en particulier des groupes les plus vulnérables (personnes vivant avec un handicap et personnes vivant avec le VIH), fassent l'objet de politiques et de plans appropriés qui tiennent compte de la problématique femmes-hommes. Le PAM collaborera avec les instances décentralisées en matière de planification (la planification communautaire participative servant de point d'entrée), de mise en œuvre et de prestation de services. Cette démarche contribuera à renforcer sa crédibilité, ses capacités et la responsabilité à l'égard de la population.
99. Le PAM s'appuiera sur des modèles de partenariat et de plaidoyer qui donnent de bons résultats et permettent de faire progresser l'égalité entre les sexes afin d'accroître l'impact social de ses interventions. Cela suppose de continuer de mettre l'accent sur le renforcement des capacités, notamment pour les ONG nationales et les organisations communautaires.

Effet direct stratégique 6: Les partenaires humanitaires présents au Mali ont à leur disposition des services communs qui leur permettent d'atteindre les zones touchées par une crise et d'y intervenir tout au long de l'année

100. Les activités qui relèvent de cet effet direct stratégique sont actuellement mises en œuvre dans le cadre du PSPP-T. Les bénéficiaires directs sont les organisations humanitaires, qui peuvent accéder rapidement et à moindres frais aux zones dans lesquelles elles interviennent. Les populations qui ont besoin d'une aide humanitaire en bénéficient de manière indirecte.

Domaine d'action privilégié

101. Cet effet direct stratégique est axé sur les interventions face à une crise.

Produits escomptés

102. Les produits ci-après permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:

- La communauté d'aide humanitaire bénéficie de services aériens plus performants permettant d'accéder aux populations touchées par une crise qui ont besoin d'une aide vitale.
- Les populations touchées par une crise ciblées par les partenaires humanitaires et les partenaires de développement bénéficient de services qui répondent aux besoins recensés, et elles reçoivent sans tarder une assistance efficace.

Activités essentielles

Activité 7: Dans le cadre des Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies, mettre à disposition des partenaires des transports aériens qui leur permettent d'atteindre les zones d'intervention humanitaire

103. Les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) assurent des transports sûrs, fiables et économiques à destination d'endroits reculés, ce qui permet d'accéder aux populations vulnérables. Les principaux partenaires sont l'agence nationale de l'aviation civile, le groupe d'usagers des UNHAS et les membres de l'équipe de pays pour l'action humanitaire. L'UNHAS se concertera en permanence avec la communauté d'aide humanitaire en ce qui concerne le type et l'ampleur des services aériens nécessaires, les moyens à mettre en place et les localités à desservir. L'UNHAS collabore avec d'autres exploitants aériens (la MINUSMA, la Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire de l'Union européenne et le Comité international de la Croix-Rouge), avec lesquels il partage les informations et il coordonne les liaisons aériennes.

Activité 8: Assurer des services dans les domaines de la logistique et des technologies de l'information et des communications, des services communs et des services de coordination, et réaliser d'autres activités de préparation aux catastrophes en l'absence d'autres solutions, à l'appui d'interventions humanitaires efficaces et efficientes

104. Cette activité concerne la fourniture de services aux partenaires humanitaires. Elle peut être amplifiée si nécessaire en cas de crise de grande ampleur.

3.3 Stratégies en matière de transition et de retrait

105. La préparation de la transition nécessite de procéder par étapes. Compte tenu de la forte instabilité qui règne actuellement, il sera essentiel de faire preuve de souplesse. Les progrès dépendront de plusieurs facteurs: la vigueur de l'engagement politique et la marge de manœuvre budgétaire, les capacités nationales, le paysage politique et institutionnel, la situation sur le plan de la sécurité et l'implication des autres partenaires de développement.

106. La stratégie de transfert des responsabilités repose sur la planification et la mise en œuvre commune des activités et des transferts. S'agissant du développement des capacités, la méthode appliquée sera celle de l'apprentissage par la pratique, ce qui facilitera le repérage des besoins spécifiques. Il sera peut-être nécessaire d'adapter l'ampleur, la portée ou les modalités des interventions pour qu'elles correspondent à des attentes réalistes en ce qui concerne les capacités de financement et d'exécution des pouvoirs publics.

107. L'intégration de la riposte en cas de choc et du renforcement de la résilience dans le modèle national de protection sociale sera l'une des pièces maîtresses de cette stratégie de transition. Celle-ci pourrait également comprendre un transfert de responsabilités à des intervenants autres que le Gouvernement national. Par exemple, des banques multilatérales pourraient s'intéresser au volet "investissements" des activités de création d'actifs, dès lors que leur rentabilité est démontrée.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

108. Ce PSP doit permettre de venir en aide à 2 954 984 personnes (femmes, hommes, garçons et filles), déduction faite des chevauchements entre les activités et entre les années. L'analyse intégrée du contexte servira d'outil global de ciblage géographique et de hiérarchisation des priorités. La répartition des bénéficiaires entre les différents effets directs et les différentes activités variera dans le temps. Le PAM mettra au point des mesures d'atténuation compte tenu des risques de conflit et des risques d'erreur d'inclusion ou d'exclusion.
109. Pour l'activité 1, le PAM prévoit de répondre à environ 70 pour cent de l'ensemble des besoins au cours des trois premières années, des réductions étant opérées par la suite à mesure que la situation se stabilise et que les responsabilités sont transférées au Gouvernement. Les bénéficiaires seront des personnes touchées par des chocs dans les zones ciblées sur la base du Cadre harmonisé.
110. Dans le cadre de l'activité 2, la supplémentation alimentaire généralisée concernera les garçons et les filles de moins de 2 ans et les filles et femmes enceintes ou allaitantes dans les régions où les taux de malnutrition aiguë globale dépassent 15 pour cent ou sont susceptibles d'augmenter dans un proche avenir. Le traitement de la malnutrition aiguë modérée concernera les garçons et les filles âgés de 6 à 59 mois et les filles et femmes enceintes ou allaitantes qui vivent dans des zones exposées à l'insécurité alimentaire ou ayant subi une crise et qui satisfont aux critères de prise en charge.
111. Pour l'activité 3, les écoles situées dans des zones exposées à l'insécurité alimentaire seront sélectionnées en fonction de critères en rapport avec l'éducation mis au point avec le Ministère de l'éducation, notamment les taux de scolarisation et les disparités entre les sexes. Les bénéficiaires seront les filles et les garçons scolarisés dans les écoles bénéficiant d'un appui et - en particulier en ce qui concerne les transferts à emporter - les foyers auxquels ils appartiennent.
112. Pour l'activité 4, les bénéficiaires sont les garçons et les filles de moins de 2 ans et les filles et femmes enceintes ou allaitantes qui vivent dans des régions où les taux de malnutrition sont systématiquement élevés.
113. Pour l'activité 5, le PAM déterminera les zones prioritaires à l'aide d'une analyse intégrée du contexte, en tenant compte des priorités nationales et des synergies attendues avec d'autres interventions mises en œuvre par le PAM ou par d'autres acteurs. Les projets seront définis et élaborés dans le cadre de processus participatifs et inclusifs, en prenant en considération la problématique femmes-hommes, les problèmes de protection et la situation des personnes handicapées. Les bénéficiaires seront, d'une part, les participants à des activités, qui recevront des transferts assortis de conditions et, d'autre part, les membres des groupements ou des communautés qui tireront parti des investissements ou de l'appui technique.

Effet direct stratégique	Activité	Filles	Garçons	Femmes	Hommes	Total
1	1	168 896	165 184	304 384	289 536	928 000
	2	641 491	607 295	362 388	307	1 611 480
2	3	545 400	534 600	-	-	1 080 000
3	4	63 000	51 450	53 550	-	168 000
4	5	98 280	96 120	320 940	306 660	822 000
Total*		972 541	932 527	667 518	382 398	2 954 984

*Hors chevauchements

4.2 Transferts

Transferts de produits alimentaires et transferts de type monétaire

114. Le PAM fera appel aussi bien aux transferts en nature qu'à différentes formes de transferts de type monétaire, en fonction du contexte. Le choix des modalités de transfert sera fonction de plusieurs éléments: efficacité, rapidité, analyse des risques, critères de programmation, facteurs saisonniers, préférences des bénéficiaires, accès, et engagements à acheter des vivres souscrits au préalable.

115. L'utilisation des transferts de type monétaire progresse au fil des ans et, sauf bouleversement de la situation, cette évolution devrait se poursuivre. Différentes formes de transferts de type monétaire sont utilisées dans différents contextes opérationnels, en fonction des conditions du marché, de la présence de prestataires de services financiers et des considérations liées à la sécurité. Il peut s'agir de bons-valeur à échanger chez des détaillants, de transferts en espèces versés aux bénéficiaires par l'intermédiaire de prestataires de services financiers, de transferts aux comités de gestion des écoles pour les repas scolaires ou de remboursements aux aidants qui se chargent des repas.

Produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	46 305	22 441 551
Légumes secs	10 230	7 905 127
Huiles et matières grasses	3 953	4 335 380
Aliments composés et mélanges	40 283	43 541 854
Autres	521	32 975
Total (produits alimentaires)	101 291	78 256 887
Transferts de type monétaire et bons-produits	-	204 190 338
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	101 291	282 447 225

Renforcement des capacités, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud

116. Le PAM collaborera avec ses partenaires, dont le Gouvernement, pour renforcer les compétences relatives à la problématique femmes-hommes et à la protection des populations qui concernent l'élaboration des politiques, la planification et la programmation. Le bureau de pays continuera d'améliorer la qualité de la programmation en contribuant aux études de marchés, à l'analyse de la vulnérabilité, aux systèmes d'alerte rapide et à l'ensemble des activités de planification et de coordination des interventions. À cet effet, il fournira une assistance technique et d'autres formes d'appui afin de renforcer les capacités des pouvoirs publics en matière d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise. Un soutien sera également apporté pour renforcer l'aptitude à assurer la coordination, la mise en œuvre et le suivi d'interventions multisectorielles. Le PAM étudiera les possibilités d'utiliser les outils mis en place en faveur de la coopération Sud-Sud, notamment les centres d'excellence du PAM.
117. Il s'agira notamment de mettre au point des méthodes permettant de proposer des services essentiels dans les zones où la présence effective ou les capacités des pouvoirs publics sont limitées. L'accès aux services est déterminant, non seulement pour les conditions de vie et la résilience de la population, mais aussi pour la crédibilité du Gouvernement et le maintien de la paix et de la stabilité. Dans le nord du Mali, la collaboration avec l'administration provisoire est un enjeu particulièrement crucial, car elle peut assumer la responsabilité de la prestation de services dans les zones qu'elle contrôle.

4.3 Chaîne d'approvisionnement

118. Même si la part des transferts de type monétaire augmente au fil des ans, il demeure important d'être en mesure de livrer des vivres, notamment pour les besoins des activités nutritionnelles. Cette aide en nature se poursuivra dans les zones où elle est plus appropriée du fait de la situation du marché, des capacités de gestion ou des problèmes de sécurité. Les évaluations qui justifient le choix du mode opératoire seront régulièrement actualisées.
119. Le PAM continuera d'analyser périodiquement les modalités de transport et d'entreposage, de manière à réduire les coûts et à assurer un accès rapide aux bénéficiaires. Le bureau de section de Mopti jouera un rôle important dans la gestion de la filière d'approvisionnement en vivres.
120. Le PAM continuera d'appliquer les procédures de sécurité sanitaire et de qualité des aliments, et il organisera des formations à l'intention des partenaires qui prennent part à l'entreposage et à la distribution des vivres. Il s'agit de faire en sorte que les transferts de type monétaire soutiennent les marchés locaux tout en favorisant une alimentation saine et nutritive.
121. Par ailleurs, le PAM dispensera des conseils techniques et fournira un appui au secteur privé en ce qui concerne la production des aliments enrichis, dans le respect des normes et de la réglementation locales.
122. Le PAM a l'intention de renforcer les partenariats avec d'autres organismes humanitaires pour assurer la coordination et la coopération sur le plan logistique. Il pourrait notamment s'agir de proposer à d'autres intervenants un éventail de services (approvisionnement, transport et entreposage) selon le principe du recouvrement des coûts.

4.4 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

123. À l'issue de la mission d'adaptation structurelle organisée en février 2019, il a été proposé de restructurer l'effectif du bureau de pays pour l'adapter à la nouvelle orientation stratégique définie dans ce PSP, dans un triple objectif: rapprocher la prise de décisions du terrain, améliorer la capacité à faire face rapidement aux situations d'urgence, et favoriser

véritablement la résilience. Le PAM s'assurera que les compétences relatives aux principes humanitaires et aux questions de protection sont renforcées.

4.5 Partenariats

124. Le PSP sera mis en œuvre, sous la supervision du Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale, en collaboration avec toute une série d'organismes publics, dont les bureaux chargés de l'analyse de la sécurité alimentaire et de la planification des interventions, les ministères techniques responsables de la santé et la nutrition, de l'éducation, de la protection sociale et de l'agriculture, et le Ministère de l'économie et des finances.
125. La coordination de la planification de l'aide humanitaire est assurée en concertation avec le Gouvernement et dans le cadre des modules sectoriels d'action humanitaire. Le PAM collabore notamment avec les autres organismes des Nations Unies, le Comité international de la Croix-Rouge et des ONG. Il s'efforce tout particulièrement d'intensifier la collaboration avec les ONG locales et nationales et la société civile, aussi bien à des fins de sensibilisation que pour les besoins de l'exécution.
126. Les partenariats avec les organismes des Nations Unies et les partenaires de développement joueront un rôle déterminant pour faire progresser la réalisation des objectifs en matière de résilience, de nutrition, d'égalité des sexes et de protection sociale. Par ailleurs, le PAM poursuivra la collaboration avec le Gouvernement, la Banque mondiale, et d'autres intervenants qui participent aux activités de protection sociale dans le cadre du groupe de travail sur la protection sociale. À ce titre, il travaillera notamment avec le programme national d'aide sociale Jigisémjiri afin de renforcer les systèmes nationaux de protection sociale. La contribution du PAM au développement des capacités sera intégrée, en concertation avec tous ses partenaires, dans les plans d'ensemble dirigés par le Gouvernement pour assurer des synergies et des complémentarités efficaces sur la base de la valeur ajoutée apportée par le PAM.
127. Le PAM nouera ou développera des partenariats avec des instituts d'enseignement et de recherche afin de produire des données factuelles pour les besoins de la planification et la programmation. La stratégie de gestion des connaissances, qui tirera parti des partenariats en cours, contribuera à déterminer et hiérarchiser les besoins. Le PAM cherchera également à collaborer avec le secteur privé sur les aspects suivants: financements innovants, mécanismes de prestation, technologies de l'information et des communications et renforcement de la chaîne d'approvisionnement, une attention particulière étant portée à la nutrition.
128. Un plan d'action en matière de partenariat détaillera la stratégie d'ensemble et précisera les partenaires ainsi que les domaines d'action.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

129. Pour guider la mise en œuvre du PSP, le PAM s'appuiera sur les données relatives à l'exécution de ses différentes composantes, les informations concernant les effets directs et les observations des bénéficiaires. Les informations de référence, ventilées par sexe et par âge, seront recueillies début 2020. Ces données proviendront notamment d'enquêtes nationales sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de sources secondaires et d'études thématiques. Une attention particulière sera accordée aux enjeux et aux indicateurs dont les outils mis en place par le PAM ne rendent pas compte, dans des domaines comme la cohésion sociale par exemple.

130. L'adaptation des dispositifs de suivi se poursuivra dans un double objectif: prendre en considération la problématique femmes-hommes et les questions de protection, et répondre aux problèmes de capacité et aux difficultés d'accès. Le suivi par les tiers, qui est en place depuis plusieurs années déjà, suppose que des partenaires disposant des compétences et de la formation requises assurent le suivi à l'aide des outils et méthodes préconisées par le PAM. Celui-ci va développer l'utilisation de techniques comme le système d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité fondé sur la téléphonie mobile, qui consiste à recueillir par téléphone des informations en temps réel, et peut notamment être utilisé lorsque l'accès physique direct est limité. Le PAM s'attache à mettre au point d'autres stratégies qui permettraient d'étendre l'accès direct à des zones cruciales pour les besoins du suivi, en fonction de l'importance du rôle des activités concernées au regard du programme.
131. La plateforme numérique du PAM pour la gestion des bénéficiaires et des transferts sera plus largement utilisée, de manière à prendre en charge l'ensemble des activités d'assistance. Elle servira à suivre les bénéficiaires et les activités, à gérer les distributions et à opérer les rapprochements. Le PAM s'attachera à assurer l'interopérabilité avec les systèmes de gestion de l'information qu'utilise l'administration malienne tout en veillant au respect des principes qu'il a édictés en matière de protection des données.
132. Les activités de suivi et d'évaluation, qui seront réalisées en collaboration avec les pouvoirs publics et les partenaires, porteront notamment sur des indicateurs relatifs à des objectifs et des produits communs. Un mécanisme de réclamation et de remontée d'informations comprenant notamment un numéro vert (ligne téléphonique à accès gratuit) a été mis en place afin de détecter les problèmes liés à la mise en œuvre. Cet outil pourrait également permettre de suivre d'autres enjeux, notamment celui de la protection.
133. Une évaluation indépendante du portefeuille d'activités du PSP encadrée par le Bureau de l'évaluation du PAM sera réalisée en 2023, de manière à satisfaire à l'obligation de rendre des comptes et à éclairer l'élaboration de la programmation stratégique à venir. Un examen à mi-parcours est prévu pour 2022 afin d'être en mesure de procéder à des ajustements à la lumière de l'évolution de la situation politique et économique et des conditions de sécurité. Cet examen sera complété par deux évaluations décentralisées qui seront réalisées en 2021 et 2022, dont la teneur sera arrêtée au cours de la première année du PSP. Le bureau de pays prendra également part à d'autres initiatives menées sous la conduite du Bureau de l'évaluation, dont l'évaluation d'impact relative au plan de transposition à plus grande échelle des activités de renforcement de la résilience.

5.2 Gestion des risques

134. Alors que le scénario de base retenu pour les besoins de la planification table sur une amélioration progressive des conditions de sécurité, étant donné que le PSP porte sur une période de cinq ans, il est important de se préparer à l'éventualité que la situation à cet égard soit meilleure ou pire que prévu, et ce à tout moment. L'exécution est susceptible d'être plus lente ou plus rapide que prévu, en fonction des circonstances.
135. La situation au Mali est actuellement très imprévisible, et l'instabilité et l'insécurité gagnent de plus en plus de régions du pays. Sur la majeure partie du territoire, la présence limitée des pouvoirs publics, qui peinent à contrôler la situation, entrave l'accès aux moyens d'existence et aux marchés, les services et le suivi. Conjuguées au changement climatique, la fragilité des ressources et la persistance du conflit et de l'insécurité influent négativement sur les systèmes alimentaires dans certaines zones du centre et du nord du Mali.

Risques stratégiques

136. Le risque n'est pas négligeable de voir l'insécurité liée à la situation de conflit persister ou s'aggraver, ce qui pourrait amplifier le besoin d'assistance tout en rendant toute intervention plus complexe. En outre, le Mali est exposé à des épisodes de sécheresse à répétition, d'où un risque important de crise de grande ampleur. Il faudra donc que le PAM maintienne des capacités de préparation et d'intervention solides.
137. Des dispositifs d'urgence sont en place en cas de déplacements de population liés au conflit, ce qui facilite l'amplification des opérations pour faire face à des situations d'urgence survenant soudainement. Parmi les dispositions prises à cet effet figurent le fait de se fonder sur les besoins des années antérieures pour planifier les interventions et élaborer les budgets, la collaboration avec d'autres mécanismes d'intervention rapide et les accords relatifs aux forces et moyens en attente qui peuvent être activés rapidement en cas de besoin. En ce qui concerne les chocs affectant la production liés à des épisodes de sécheresse, l'imagerie par satellite est utilisée pour faciliter les premiers préparatifs afin de mettre en place un appui saisonnier bien avant la période de soudure.
138. Dans le cadre du PSP, des dispositions sont prévues afin de faire face à une insécurité et des déficits de production modérés. Au besoin, le PSP sera révisé en cas de choc de grande ampleur. Si un choc de cette nature se produisait au cours de la période couverte par ce PSP, cela pourrait compromettre le transfert progressif des responsabilités aux mains du Gouvernement.
139. Un financement insuffisant ou tardif se traduisant par des déficits ou des ruptures d'approvisionnement constitue l'un des principaux risques stratégiques. En outre, l'absence de financement pluriannuel prévisible a jusqu'ici rendu plus difficile la mise en place d'activités intégrées en faveur de la résilience. La stratégie de mobilisation de ressources du PAM consiste notamment à collaborer avec l'équipe de pays pour l'action humanitaire, l'équipe de pays des Nations Unies et le Gouvernement pour lever des fonds. En outre, le PAM cherchera à élargir ses sources de financement et à miser davantage sur des partenariats inscrits dans la durée.
140. Le recours aux transferts de type monétaire confère une certaine souplesse et permet de réduire le délai qui sépare la réception des financements et la fourniture de l'assistance aux bénéficiaires. Faire appel au financement anticipé permet également d'accélérer l'approvisionnement. En ce qui concerne les aides en nature, les achats anticipés contribueront à pallier les ruptures d'approvisionnement et à éviter autant que possible les retards de livraison.
141. Le PAM s'est pleinement investi dans la préparation du cadre stratégique intégré, mais les relations et la collaboration avec la mission intégrée MINUSMA peuvent s'avérer difficiles. Le renforcement de la prise en compte des risques de conflit et le respect des principes humanitaires demeurent des éléments essentiels des opérations du PAM au Mali.

Risques opérationnels

142. Les principaux risques opérationnels sont les ruptures de la chaîne d'approvisionnement résultant de problèmes d'accès et la présence insuffisante des pouvoirs publics dans de nombreuses régions, le petit nombre de partenaires potentiels, la complexité de l'environnement opérationnel et des perturbations de la disponibilité des ressources. Tous ces facteurs sont susceptibles de compromettre la capacité du PAM à apporter aux personnes et aux ménages vulnérables l'assistance dont ils ont besoin.
143. Au Mali, les prix sont relativement stables, même si les prix des produits alimentaires sont soumis à des fluctuations saisonnières et varient selon que la campagne agricole a été bonne ou mauvaise. Pour pallier les incidences des variations de prix sur le pouvoir d'achat des transferts, le montant des aides est établi en fonction des prévisions d'évolution du coût

de l'assortiment de produits qui sert de base de calcul, en tenant compte des fluctuations saisonnières habituelles des prix.

144. Les risques qui pèsent sur la protection des populations, en particulier en ce qui concerne la violence sexiste, sont élevés étant donné l'instabilité généralisée et la multiplication des conflits intercommunautaires. Le PAM veillera à ce que les activités qu'il programme n'aggravent pas les tensions, la culture de l'exclusion ou les détournements de ressources. Il procédera à intervalles réguliers à l'analyse du contexte dans lequel il opère, et notamment de la dynamique des conflits locaux, afin de détecter les problèmes de protection et de prise en compte de la situation de conflit, et il élaborera des mesures d'atténuation en concertation étroite avec les communautés concernées et les principales parties prenantes.
145. Les accords d'exécution conclus avec des ONG qui sont acceptés par la communauté permettent un accès sûr et fiable, mais il faut prendre en considération le manque de capacités et les problèmes de responsabilisation, en particulier en ce qui concerne les ONG locales. Les dispositifs de suivi par des tiers et l'utilisation des technologies permettent au PAM d'élargir ses capacités de suivi, en particulier dans les zones auxquelles il ne peut accéder directement pour des raisons de sécurité. Le PAM cherche également à être en mesure de se rendre dans davantage de régions en appliquant une démarche qui consiste avant tout à se faire accepter par les communautés.

Risques fiduciaires

146. Le personnel et les partenaires bénéficient d'une formation portant sur la fraude et la corruption, et les accords de partenariat contiennent des clauses appropriées. Les bénéficiaires sont informés des prestations auxquelles ils ont droit, et les partenaires ont l'obligation de mettre en place des dispositifs pour recevoir et traiter les plaintes. En outre, le mécanisme de réclamation et de remontée de l'information est un outil supplémentaire qui permet de recevoir les doléances.
147. Toutes les précautions sont prises pour assurer la sûreté et la sécurité du personnel, des bénéficiaires et des partenaires. À cet effet, des dispositions sont mises en place pour gérer et atténuer les risques encourus à l'occasion des évaluations, des distributions et des activités de suivi. Le personnel et les partenaires reçoivent une formation portant sur la prévention des violences, et le mécanisme de réclamation et de remontée de l'information comprend des procédures spéciales pour le traitement des plaintes à caractère sensible.
148. Les partenaires et le personnel font partie de la communauté dans laquelle ils opèrent, et il existe un risque de favoritisme, qu'il soit réel ou perçu, en particulier dans les zones instables où l'éventail des partenaires envisageables est souvent limité. Le personnel et les partenaires reçoivent une formation portant sur les principes humanitaires et les règles déontologiques, et les accords de partenariat contiennent des stipulations appropriées, qui seront rappelées à l'occasion des séances d'information qui précèdent le déploiement et des activités régulières de supervision.

Risques financiers

149. Le taux de change entre le franc CFA et l'euro est fixé à 655,957 CFA pour 1 euro. La convertibilité à ce taux est garantie par l'État français. Les taux de change avec les autres monnaies fluctuent à la hausse ou à la baisse en fonction du cours de l'euro.
150. Des procédures d'achat transparentes reposant sur la mise en concurrence permettent de pallier le risque de tarifs abusifs. Le nombre limité de partenaires potentiels est une difficulté non négligeable. La procédure d'appels à propositions suivis de négociations permet d'y remédier en partie, en particulier lorsque la concurrence est limitée.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget de portefeuille de pays

151. Le montant global du budget indicatif diminue au fil des ans, sous l'effet conjugué de l'amélioration des conditions de sécurité et du transfert progressif des responsabilités aux mains du Gouvernement et d'autres acteurs.

Effet direct stratégique	2020	2021	2022	2023	2024	Total
1	63 886 280	58 393 847	41 920 852	37 483 867	33 750 400	235 435 246
2	15 068 911	17 481 120	20 185 780	20 236 221	20 433 473	93 405 505
3	7 541 423	7 504 348	7 619 531	7 666 892	7 757 978	38 090 171
4	23 835 136	23 790 062	23 499 961	20 890 722	17 255 992	109 271 873
5	1 805 536	1 695 783	1 430 481	1 476 264	1 380 813	7 788 877
6	8 671 515	8 727 542	7 837 618	7 915 634	7 984 932	41 137 241
Total	120 808 801	117 592 702	102 494 222	95 669 600	88 563 588	525 128 912

152. La baisse s'amorce immédiatement en ce qui concerne l'effet direct stratégique 1, pour lequel on table sur l'hypothèse d'une moindre ampleur des nouveaux déplacements de populations et d'un retour progressif des personnes actuellement déplacées. L'éventualité d'une sécheresse généralisée nécessitant une intervention de grande ampleur, ou celle d'une aggravation spectaculaire de l'instabilité, ne sont pas envisagées; en effet, elles feraient l'objet d'une intervention d'urgence distincte si elles se produisaient.

153. Les besoins au titre de l'effet direct stratégique 2 augmenteront à mesure de la réouverture des écoles fermées dans les zones touchées par la crise. Les activités menées au titre de l'effet direct stratégique 4, qui appuie le développement de la résilience, resteront constantes pendant les trois premières années du PSP, avant de diminuer progressivement. Cette baisse fait écho à l'intention de transférer la responsabilité de ces activités aux mains du Gouvernement et d'intervenants spécialistes du développement. Les activités menées au titre de l'effet direct stratégique 3 s'adressent à un nombre analogue de bénéficiaires tout au long de la période sur laquelle porte le PSP, mais le PAM entend passer progressivement d'une approche axée sur la distribution de vivres à une approche privilégiant l'évolution des comportements.

154. La stratégie de transition suppose également un ajustement de la logique d'intervention au titre des différents effets directs stratégiques, de manière à mettre la valeur de l'ensemble des activités en adéquation avec les moyens financiers et les capacités d'exécution des pouvoirs publics. Les investissements dans le renforcement des capacités sont concentrés sur les premières années du PSP. Des ressources financières suffisantes seront affectées aux activités qui contribuent à l'égalité des sexes.

6.2 Perspectives de financement

155. Ces cinq dernières années, le bureau de pays a reçu des contributions totalisant 81 millions de dollars par an en moyenne. De 2013 à 2017, le financement des activités du PAM a fortement diminué en raison de l'évolution des priorités des donateurs, de l'existence d'autres situations d'urgence entrant en concurrence avec la crise malienne, et du sentiment que la situation d'urgence au Mali était terminée. Cette baisse a pris fin en 2018 avec la

réponse apportée à la déclaration préventive de situation d'urgence régionale de niveau 3, qui a permis au bureau de pays de mobiliser 102,5 millions de dollars.

156. Les tendances à long terme observées jusqu'ici en ce qui concerne les financements apportés par les donateurs sont contrastées, avec des variations importantes dans les montants versés par les principaux donateurs. Jusqu'ici, le PAM a pu compter sur une base de donateurs relativement large pour les interventions en cas de crise, tout en restant tributaire d'un plus petit nombre de donateurs pour la programmation à long terme. Depuis 2018, le PAM a réussi à obtenir de plusieurs donateurs des financements pluriannuels, et il s'attend à ce que cette évolution se confirme.
157. Le PAM escompte que le Mali continuera d'être prioritaire pour les donateurs, compte tenu des problèmes complexes et interdépendants auxquels le pays est confronté. Le PAM apporte une valeur ajoutée dans le domaine de la sécurité alimentaire qu'il entend mettre à profit pour mobiliser la communauté des donateurs, afin que ceux-ci appuient aussi bien les activités menées pour faire face aux crises que le renforcement de la résilience à long terme, l'objectif étant que, d'ici 2030, plus aucun Malien ne souffre de la faim. Le PAM est convaincu qu'à cet égard, la structure axée sur les résultats sur laquelle ce PSP est bâti facilitera la mobilisation des ressources, étant donné qu'elle permet de faire apparaître les résultats et l'impact, qu'elle met en évidence aux yeux des donateurs le fait que les ressources sont utilisées de manière optimale, et qu'elle renforce la confiance qu'inspire le PAM. En cas de déficit de financement, le bureau de pays donnera la priorité aux interventions en situation de crise et aux activités qui servent à sauver des vies.

6.3 Stratégie de mobilisation des ressources

158. Le PAM a procédé à une analyse détaillée de l'évolution des financements, et il continuera de se tenir informé des priorités des donateurs et des mécanismes de financement tout en cherchant à diversifier ses sources de financement. L'obtention de financements pluriannuels fera l'objet d'une attention privilégiée. Cette démarche sera exposée dans un plan d'action.
159. Pour renforcer la confiance des donateurs, le PAM proposera des programmes axés sur l'obtention d'un impact et établira clairement, documents à l'appui, la valeur ajoutée qu'il apporte. Une attention particulière sera accordée à la communication stratégique avec les donateurs actuels et potentiels.
160. Le PAM établira des partenariats avec des donateurs non habituels ou nouveaux, notamment des fonds multidonateurs comme le Fonds vert pour le climat, le Fonds pour la réalisation des objectifs de développement durable et le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix. Il entend également développer les partenariats avec le secteur privé grâce à des plateformes comme le Réseau du secteur privé du mouvement Renforcer la nutrition.
161. Les activités de mobilisation de fonds menées en commun avec d'autres organismes des Nations Unies seront intensifiées. Ces dernières années, les fonds obtenus pour financer des programmes multi-institutions ont régulièrement augmenté, et le PAM s'attend à ce que cette évolution se poursuive pendant toute la durée de ce PSP. Une stratégie en faveur de la résilience élaborée conjointement par la FAO, l'UNICEF et le PAM en faisant appel aux compétences spécialisées et à l'avantage comparatif de chaque institution sera utilisée pour mobiliser des financements pluriannuels.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LE MALI (2020–2024)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation

Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture

Effet direct stratégique 1: Dans les zones ciblées, les personnes touchées par une crise, notamment les réfugiés et les personnes déplacées, sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels pendant la crise et immédiatement après

Catégorie d'effet direct correspondante:
Maintien/ amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

Au moins une grande crise liée au climat se produira dans les cinq prochaines années (à gérer au moyen d'une révision du PSP)

La situation politique et socioéconomique et les conditions de sécurité commencent à s'améliorer au cours de la période couverte par le PSP

L'accès humanitaire est assuré

Des ressources (humaines, financières et technologiques) suffisantes et souples sont disponibles

Le Gouvernement et les partenaires ont les moyens de fournir une assistance complémentaire

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Part des dépenses consacrée à l'alimentation

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Seuil minimal de diversité alimentaire pour les femmes

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Activités et produits

1. Proposer un programme intégré d'assistance alimentaire aux hommes, femmes, garçons et filles vulnérables touchés par une crise, sur la base d'une évaluation des besoins, et veiller à l'adoption de mesures de préparation afin d'assurer une riposte rapide, efficace, efficiente et conforme à la stratégie nationale de protection sociale [modalités: produits alimentaires, transferts de type monétaire, renforcement des capacités, prestation de services] (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

Les bénéficiaires touchés par une crise (niveau 1) reçoivent rapidement des produits alimentaires et des transferts de type monétaire en quantité suffisante pour répondre à leurs besoins alimentaires et stabiliser leurs moyens d'existence, sans aviver les tensions en cas de crise liée à une situation de conflit (ODD 16) (A. Ressources transférées)

2. Proposer aux hommes, femmes, garçons et filles touchés par une crise un programme intégré d'interventions nutritionnelles associant des activités de prévention et de traitement, sur la base d'une évaluation des besoins [modalités: produits alimentaires, transferts de type monétaire, renforcement des capacités, prestation de services] (Traitement nutritionnel)

Les enfants et les filles et femmes enceintes ou allaitantes touchés par une crise et souffrant de malnutrition aiguë, ainsi que les aidants (niveau 1), reçoivent rapidement des aliments nutritifs spécialisés en quantité suffisante et bénéficient d'autres prestations de nature à prévenir et traiter la malnutrition (résultat stratégique 2 du PAM) (A. Ressources transférées)

Les enfants et les filles et femmes enceintes ou allaitantes touchés par une crise et souffrant de malnutrition aiguë, ainsi que les aidants (niveau 1), reçoivent rapidement des aliments nutritifs spécialisés en quantité suffisante et bénéficient d'autres prestations de nature à prévenir et traiter la malnutrition (résultat stratégique 2 du PAM) (B. Aliments nutritifs fournis)

Effet direct stratégique 2: Dans les zones ciblées, les filles et garçons d'âge scolaire voient leur situation et leurs perspectives s'améliorer sur le plan de la résilience et de l'accès à l'éducation, tandis que leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels sont satisfaits durant l'année scolaire

Catégorie d'effet direct correspondante:
Maintien/ amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié:
renforcement de la résilience

Hypothèses

Aucune perturbation majeure des opérations ne se produit du fait de l'insécurité ou de la sécheresse Au moins une grande crise liée au climat se produira dans les cinq prochaines années (à gérer au moyen d'une révision du PSP)

La situation politique et socioéconomique et les conditions de sécurité commencent à s'améliorer au cours de la période couverte par le PSP

L'accès humanitaire est assuré

Des ressources (humaines, financières et technologiques) suffisantes et souples sont disponibles

Les écoles sont ouvertes pendant toute l'année scolaire

Le Gouvernement et les partenaires ont les moyens de fournir une assistance complémentaire

Indicateurs d'effet direct

Taux de fréquentation scolaire

Taux de scolarisation

Nombre de politiques, de programmes et de composantes de systèmes portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition améliorés dans le pays grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités

Taux de poursuite des études/taux d'abandon des études

Capacité nationale de mener des programmes d'alimentation scolaire utilisant la méthode SABER

Activités et produits

3. Fournir des repas scolaires nutritifs aux filles et aux garçons pendant l'année scolaire dans les zones ciblées, selon des modalités qui permettent de soutenir les marchés locaux et de favoriser la scolarisation des filles [modalités: produits alimentaires, transferts de type monétaire, renforcement des capacités, prestation de services] (Repas scolaires)

Chaque fois qu'ils vont à l'école, les enfants ciblés (niveau 1) reçoivent un repas scolaire quotidien qui répond à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (Résultat stratégique 1 du PAM), ce qui favorise la scolarisation (ODD 4) (A. Ressources transférées)

Chaque fois qu'ils vont à l'école, les enfants ciblés (niveau 1) reçoivent un repas scolaire quotidien qui répond à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (Résultat stratégique 1 du PAM), ce qui favorise la scolarisation (ODD 4) (N*. Alimentation scolaire assurée)

Objectif stratégique 2: Améliorer la nutrition

Résultat stratégique 2: Personne ne souffre de malnutrition

Effet direct stratégique 3: Dans les zones ciblées, les populations vulnérables sur le plan nutritionnel, notamment les enfants ainsi que les filles et femmes enceintes ou allaitantes, voient leur état nutritionnel s'améliorer tout au long de l'année

Catégorie d'effet direct correspondante:
Amélioration de la consommation de produits alimentaires de qualité et riches en nutriments chez les personnes ciblées

Domaine d'action privilégié:
renforcement de la résilience

Hypothèses

Aucune perturbation majeure des opérations ne se produit du fait de l'insécurité ou de la sécheresse Au moins une grande crise liée au climat se produira dans les cinq prochaines années (à gérer au moyen d'une révision du PSP)

La situation politique et socioéconomique et les conditions de sécurité commencent à s'améliorer au cours de la période couverte par le PSP

L'accès humanitaire est assuré

Des ressources (humaines, financières et technologiques) suffisantes et souples sont disponibles

Des centres de santé sont opérationnels pour le traitement des enfants et des femmes souffrant de malnutrition

Le Gouvernement et les partenaires ont les moyens de fournir une assistance complémentaire

Indicateurs d'effet direct

Seuil minimal de diversité alimentaire pour les femmes

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Activités et produits

4. Appuyer le programme national de nutrition pour assurer l'exécution d'activités nutritionnelles à visée préventive et curative s'adressant aux femmes, hommes, garçons et filles ciblés (dont des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, l'enrichissement local des aliments, une alimentation complémentaire et le renforcement des capacités) [modalités: transferts de vivres, transferts de type monétaire, renforcement des capacités, prestation de services] (Prévention de la malnutrition)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et femmes enceintes ou allaitantes et les aidants (niveau 3) bénéficient du renforcement des capacités nationales à concevoir et mettre en œuvre des formules durables de traitement de la malnutrition. (C. Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les populations vulnérables, notamment les enfants ainsi que les filles et femmes enceintes ou allaitantes, bénéficient d'un accès plus large à des aliments diversifiés et nutritifs (B. Aliments nutritifs fournis)

Les bénéficiaires ciblés (niveau 1) tirent parti d'interventions visant à prévenir la malnutrition, parmi lesquelles des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements (E*: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements exécutées)

Les enfants âgés de 6 à 23 mois ainsi que les filles et femmes enceintes ou allaitantes ciblés (niveau 1) reçoivent des transferts monétaires et des vivres (dont des aliments nutritifs spécialisés le cas échéant) de nature à prévenir la malnutrition (Résultat stratégique 2 du PAM) (A. Ressources transférées)

Objectif stratégique 3: Assurer la sécurité alimentaire

Résultat stratégique 3: La sécurité alimentaire et la nutrition des petits exploitants s'améliorent grâce à l'augmentation de la productivité et des revenus

Effet direct stratégique 4: Dans les zones ciblées, les communautés, notamment les petits exploitants agricoles (en particulier les groupements dirigés par des femmes), disposent de moyens d'existence plus résilients, ce qui améliore leur sécurité alimentaire et leur nutrition tout au long de l'année

Catégorie d'effet direct correspondante:

Augmentation de la production et des ventes des petits exploitants

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Au moins une grande crise liée au climat se produira dans les cinq prochaines années (à gérer au moyen d'une révision du PSP)

La situation politique et socioéconomique et les conditions de sécurité commencent à s'améliorer au cours de la période couverte par le PSP

Les marchés fonctionnent et les prix sont stables

L'accès humanitaire est assuré

Des ressources (humaines, financières et technologiques) suffisantes et souples sont disponibles

Le Gouvernement et les partenaires ont les moyens de fournir une assistance complémentaire

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Pourcentage de non-exécution des contrats d'achats du PAM comportant des dispositions favorables aux petits exploitants

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Part des dépenses consacrée à l'alimentation

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence (moyenne)

Pourcentage des petits exploitants ciblés vendant leurs produits par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Proportion de communautés ciblées dans lesquelles la capacité de gérer les chocs et les risques climatiques s'est manifestement améliorée

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base des moyens d'existence

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages sur le plan de l'environnement

Proportion de pertes après récolte des petits exploitants

Valeur et quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Activités et produits

5. Fournir aux ménages vulnérables exposés à l'insécurité alimentaire une aide assortie de conditions pour la mise en place ou la remise en état d'actifs productifs, naturels ou sociaux, l'intensification et la diversification des moyens d'existence, et l'amélioration de l'accès aux marchés, en appliquant une approche communautaire intégrée et participative [modalités: transferts de vivres, transferts de type monétaire, renforcement des capacités, prestation de services] (Création d'actifs et appui aux moyens d'existence)

Les petits paysans ciblés, en particulier les femmes, et d'autres acteurs intervenant à différents maillons de la chaîne de valeur (niveau 1), tirent parti du renforcement des capacités techniques et opérationnelles pour améliorer la qualité des aliments, renforcer l'accès aux marchés et augmenter leurs revenus. (F. Achats effectués auprès de petits exploitants)

Les populations vulnérables, notamment les petits paysans et d'autres acteurs intervenant à différents maillons de la chaîne de valeur (niveau 1) vivant dans les zones ciblées exposées à des chocs répétés, en particulier les femmes, bénéficient d'autres aides et investissements à l'appui de la diversification et l'intensification de leurs moyens d'existence (C. Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les populations vulnérables vivant dans les zones ciblées qui sont exposées à des chocs répétés et aux effets des changements climatiques, en particulier les femmes (niveau 1), reçoivent en temps voulu une assistance alimentaire pour la création d'actifs en quantité suffisante qui répond à leurs besoins alimentaires immédiats tout en améliorant leur résilience (A. Ressources transférées)

Les populations vulnérables qui vivent dans les zones ciblées soumises à des chocs répétés et aux effets des changements climatiques, en particulier les femmes (niveau 2), bénéficient de la remise en état des actifs et des autres interventions portant sur les moyens d'existence et la gestion des risques de catastrophes, qui se traduisent par une amélioration de leur résilience face aux chocs d'origine naturelle, de leur adaptation aux changements climatiques et de la solidité de leurs moyens d'existence (D. Actifs créés)

Les populations vulnérables qui vivent dans les zones ciblées soumises à des chocs répétés et aux effets des changements climatiques, en particulier les femmes (niveau 2), bénéficient de la remise en état des actifs et des autres interventions portant sur les moyens d'existence et la gestion des risques de catastrophes, qui se traduisent par une amélioration de leur résilience face aux chocs d'origine naturelle, de leur adaptation aux changements climatiques et de la solidité de leurs moyens d'existence (G. Liens avec des ressources financières et des services d'assurance facilités)

But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD**Objectif stratégique 4: Appuyer la mise en œuvre des ODD****Résultat stratégique 5: Les pays en développement ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD**

Effet direct stratégique 5: D'ici à 2030, les institutions et les entités nationales disposent de capacités renforcées pour gérer les politiques, programmes et interventions portant sur la sécurité alimentaire, la nutrition et la protection sociale, à l'appui de l'élimination de la faim

Catégorie d'effet direct correspondante:
Renforcement de la capacité des institutions et systèmes publics et privés, y compris les intervenants locaux, à recenser, cibler et secourir les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel

Domaine d'action privilégié:
renforcement de la résilience

Hypothèses

La situation politique et socioéconomique et les conditions de sécurité commencent à s'améliorer au cours de la période couverte par le PSP

Le partenariat avec le Gouvernement est continu et efficace

Indicateurs d'effet direct

Nombre de politiques, de programmes et de composantes de systèmes portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition améliorés dans le pays grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de personnes bénéficiant d'une assistance du PAM qui relèvent d'un dispositif national de protection sociale grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités

Proportion de transferts de type monétaire transitant par des systèmes nationaux de protection sociale grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Ressources mobilisées (en dollars) en faveur de systèmes ou de services axés sur la sécurité alimentaire et la nutrition grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités

Activités et produits

6. Mettre en place à l'intention des institutions et entités nationales un programme d'appui au renforcement des capacités dans les domaines suivants: analyse et planification, coordination, cohérence des politiques, exécution; et suivi, évaluation, production de données factuelles et gestion des connaissances à l'appui de la prise de décisions [modalité: renforcement des capacités] (Renforcement des capacités institutionnelles)

Les populations vulnérables (niveau 3) tirent parti du renforcement durable des capacités et systèmes nationaux servant à élaborer, mettre en œuvre, suivre et évaluer les politiques et les programmes relatifs à la sécurité alimentaire, la nutrition et la protection sociale exécutés sous la direction des autorités nationales (C. Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Objectif stratégique 5: Travailler en partenariat pour de meilleurs résultats au regard des ODD

Résultat stratégique 8: Le partage des connaissances, du savoir-faire et de la technologie renforce l'appui apporté par les partenariats mondiaux aux activités menées par les pays en vue de réaliser les ODD (cible 16 de l'ODD 17)

Effet direct stratégique 6: Les partenaires humanitaires présents au Mali ont à leur disposition des services communs qui leur permettent d'atteindre les zones touchées par une crise et d'y intervenir tout au long de l'année

Catégorie d'effet direct correspondante:
Amélioration des plateformes de coordination communes

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

Au moins une grande crise liée au climat se produira dans les cinq prochaines années (à gérer au moyen d'une révision du PSP)

Des mécanismes de coordination efficaces sont en place

La situation politique et socioéconomique et les conditions de sécurité commencent à s'améliorer au cours de la période couverte par le PSP

Des ressources (humaines, financières et technologiques) suffisantes et souples sont disponibles

Indicateurs d'effet direct

Taux de satisfaction des usagers

Activités et produits

7. Dans le cadre des Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies, mettre à disposition des partenaires des transports aériens qui leur permettent d'atteindre les zones d'intervention humanitaire [modalité: prestation de services] (Prestation de services et plateformes)

La communauté d'aide humanitaire bénéficie de services aériens plus performants permettant d'accéder aux populations touchées par une crise (niveau 2) qui ont besoin d'une aide vitale (H. Services et plateformes partagés mis à disposition)

8. Assurer des services dans les domaines de la logistique et des technologies de l'information et des communications, des services communs et des services de coordination, et réaliser d'autres activités de préparation aux catastrophes en l'absence d'autres solutions, à l'appui d'interventions humanitaires efficaces et efficaces [modalité: prestation de services] (Prestation de services et plateformes)

Les populations touchées par une crise (niveau 2) ciblées par les partenaires humanitaires et les partenaires de développement bénéficient de services qui répondent aux besoins recensés, et elles reçoivent sans tarder une assistance efficace (H. Services et plateformes partagés mis à disposition)

But stratégique 1: aider les pays à atteindre l'objectif faim zéro**C.1. Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences****Résultats transversaux**

C.1.1: Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, quelle est la durée de l'assistance)

C.1.2: Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes

C.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité**Résultats transversaux**

C.2.2: Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans rencontrer de problèmes de sécurité

C.2.3: Proportion de personnes ciblées indiquant que les programmes du PAM respectent leur dignité

C.2.4: Proportion de personnes ciblées ayant librement accès aux programmes du PAM

C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM**Résultats transversaux**

C.3.1: Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2: Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.3.3: Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

C.4. Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement**Résultats transversaux**

C.4.1: Proportion d'activités pour lesquelles les risques écologiques ont été évalués et des mesures d'atténuation définies, selon que de besoin

ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (en dollars)							
	Résultat stratégique 1, cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 1, cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 2, cible 2 de l'ODD 2	Résultat stratégique 3, cible 3 de l'ODD 2	Résultat stratégique 5, cible 9 de l'ODD 17	Résultat stratégique 8, cible 16 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	Effet direct stratégique 5	Effet direct stratégique 6	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Intervention face à une crise	
Transferts	191 789 867	76 111 269	32 234 727	89 658 397	6 314 500	35 465 326	431 574 087
Mise en œuvre	17 075 696	6 462 829	1 469 588	7 139 644	585 037	953 676	33 686 470
Coûts d'appui directs ajustés	12 200 395	5 130 601	2 061 103	5 804 656	413 963	2 207 515	27 818 233
Total partiel	221 065 959	87 704 699	35 765 419	102 602 698	7 313 499	38 626 517	493 078 791
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	14 369 287	5 700 805	2 324 752	6 669 175	475 377	2 510 724	32 050 121
Total	235 435 246	93 405 505	38 090 171	109 271 873	7 788 877	41 137 241	525 128 912

Liste des sigles utilisés dans le présent document

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
ODD	objectif de développement durable
ONG	organisation non gouvernementale
PIB	produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSP	plan stratégique de pays
PSPP-T	plan stratégique de pays provisoire de transition
UNHAS	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance